

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA.....	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	\$8.00
UNION POSTALE	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA.....	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE.....	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5158

FAIS CE QUE DOIS!

Pourquoi pas?

Une solution qui devrait être acceptable à tous

La bataille sur l'heure d'été se poursuit avec une grande ardeur. Il est très clair qu'à certains égards ceux qui veulent imposer, par voie de règlement, ce que l'on appelle l'avance de l'heure disposent de moyens d'action, de facilités de manifestation, qui ne sont point à la portée de la majorité de leurs adversaires. C'est ainsi que la Gazette de ce matin prêtait à l'un de leurs chefs cette déclaration que, s'il se poursuit, d'ici la prochaine séance du conseil municipal, une vigoureuse campagne contre l'heure d'été, les partisans de celle-ci devront s'organiser de façon à conduire à l'hôtel de ville, le trois avril, l'une des plus fortes délégations qu'on y ait jamais vues, même s'il faut pour cela interrompre pour une heure ou deux la vie commerciale du bas de la ville (even if this should necessitate a temporary closing down of business activities in the downtown district for an hour or two that morning — Gazette, p. 5, col. 3).

Il est évident que pareil procédé n'est guère à la portée des ouvriers qui travaillent sur les chantiers, des employés de tramways, des instituteurs et institutrices, des congrégations religieuses, etc., qui se plaignent qu'on veut les contraindre, ou contraindre les leurs, ou les personnes qui dépendent d'eux à se lever une heure plus tôt. Ceux-là, pour la plupart, n'ont pas le moyen de quitter leur travail ou de fermer leurs établissements pour aller protester à l'hôtel de ville. Ils peuvent tout au plus exprimer leur sentiment par voie de pétition. Ils l'ont déjà fait, nous espérons qu'ils sauront continuer, afin que les bruyantes manifestations que l'on nous prédit ne risquent pas de donner le change sur le sentiment réel de la foule.

Mais nous voudrions brièvement revenir sur le fond de la question. Nous avons ci-dessus souligné le mot *contrainte*. Là nous paraît être le noeud de la question.

Nous comprenons parfaitement que tel ou tel individu, tel ou tel groupe trouve intérêt à modifier ses heures de travail, à commencer sa besogne à huit heures, par exemple, au lieu de neuf et à se réserver pour le soir une heure de récréation supplémentaire.

Ce à quoi nous nous objectons, c'est que, par voie de règlement ou de législation, on impose ce régime à ceux qui n'en veulent pas, qui l'estiment ou le sentent contraire à leur santé ou à celle des leurs.

Que ceux-là soient très nombreux, M. le Docteur Prince l'a démontré samedi dans une forte lettre et il suffit pour s'en convaincre de regarder autour de soi ou, si l'on vit dans un milieu que ces changements n'affectent point désagréablement, de lire les protestations qui émanent des milieux populaires. Ce n'est sûrement pas pour le simple plaisir d'écrire aux autorités municipales que des religieux et des religieuses, par exemple, qui ont horreur de la publicité et qu'absorbe leur besogne quotidienne, se font l'écho de ces plaintes.

Nous trouvons donc injuste la contrainte que l'on propose, d'autant plus injuste que ceux-là même qui veulent, pour leur compte, bénéficier de l'heure d'été n'ont aucun besoin pour cela d'un règlement quelconque, aucun besoin de gêner la liberté des autres.

A la Bourse, on a cru qu'il valait mieux, pour des raisons dont les agents de change sont beaucoup meilleurs juges que nous, commencer les opérations une heure plus tôt. On a décidé que les opérations commenceraient une heure plus tôt: voilà tout.

Et qu'est-ce qui empêche les multiples trusts que la Gazette nous disait, samedi, être favorables à l'heure d'été, d'en agir ainsi? Qu'est-ce qui les empêche de décider qu'à partir de tel jour ils ouvriront leurs bureaux à telle heure plutôt qu'à telle autre?

Entre les partisans et les adversaires de l'heure d'été, il y a cette différence essentielle:

Les adversaires du régime proposent simplement qu'on les laisse tranquilles et ne s'inquiètent pas de contraindre à se lever une heure plus tôt ou plus tard ceux qui ne pensent pas comme eux;

Les partisans du régime, qui peuvent parfaitement, par un simple acte de leur volonté propre, s'en appliquer le bénéfice, prétendent, par voie d'autorité, l'imposer à ceux qui n'en veulent pas, qui l'estiment préjudiciable à leur santé ou à celle des leurs.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour prévoir que ceci ne contribuera point à améliorer les relations entre les divers groupes sociaux, et nous demandons une fois de plus pourquoi on ne s'en tient pas à un arrangement qui devrait faire l'affaire de tout le monde.

En d'autres termes, pourquoi ne laisse-t-on pas les choses en l'état actuel — ce qui satisfera l'immense armée des protestataires et laissera à tous ceux qui veulent, une heure plus tôt, commencer leur besogne, pleine liberté de le faire?

Germ HEROUX.

Notes municipales

L'hôpital pour tuberculeux — Le tramway — L'avance de l'heure.

Les tuberculeux à Montréal sont dans une situation plus pénible que dans aucune autre ville de même importance dans le monde entier — sauf peut-être en Chine.

Il en meurt mille par année. Tout ce qu'on leur offre jusqu'ici aux tuberculeux nécessaires — et ils sont l'immense majorité — c'est cinquante lits chez les incurables, l'hôpital des Incurables vient d'être rasé. Jusqu'à ce qu'il se réorganise nous n'avons pas un lit pour les tuberculeux à Montréal.

Cela devrait hâter la réfection du Mont-LaSalle. Il n'en est rien. Peut-être cela aura-t-il pour effet de la retarder. La générosité du public doit se diviser; il n'y aurait qu'un moyen pour qu'en se divisant elle ne baissait pas; ce serait qu'elle se multipliait. Elle ne peut se multiplier. La misère est grande et même les gens fortunés doivent se restreindre. La question publique n'a pas donné le tiers de ce qu'elle devrait rapporter. Au moment où on la languit, le poignant incendie de Terrebonne, si tragique et si impressionnant, venait comme distraire la charité.

Et pourtant il faut protéger les phisiques. Que faire? Nous avons compté, non pas sur la générosité, mais sur le simple esprit de justice du gouvernement. Celui-ci a fait partie de sa réclamation électorale avec notre hôpital des tuberculeux. Le premier ministre, en plein Monument national, a déclaré que son

gouvernement a donné \$150,000 à l'hôpital des Tuberculeux de Montréal. Il ne les a pas donnés, il ne les donnera peut-être pas de sitôt. Devons-nous revenir une fois de plus sur la situation? La ville s'engage à donner \$73,000 par année pour l'entretien de ses malades. Elle fournit l'immeuble. L'ancien Mont-LaSalle, pendant 25 ans sans loyer, a chargé aux soins de la Charité de la Providence de le remettre en bon état. La Société catholique de protection et de renseignement s'engage à procurer \$150,000 aux religieux pour les aider à remettre l'immeuble en état. Il en coûtera \$300,000 pour le restaurer et le meubler.

La souscription publique a failli pour les causes que nous indiquons plus haut: incendie de Terrebonne, puis celui des Incurables, et pour une autre très évidente: le gouvernement provincial a entrepris une lutte ardente, prétendant, contre la tuberculose. Pourquoi ne traite-t-il pas Montréal avec la générosité à laquelle elle a droit, étant donné les revenus qu'elle lui fournit? Non seulement il ne lui promet que \$150,000; mais il ne les verse même pas.

Pourquoi ne les verse-t-il pas? Le conseil municipal voudrait sans doute le savoir. Il a même fait preuve jusqu'ici d'une discrétion incroyable. Pourquoi ne se rend-il pas en délégation auprès du gouvernement provincial pour connaître la cause de son hésitation. Serait-ce politique? Est-ce parce que le gouvernement a été déconflé dans l'île de Montréal le 5 février dernier qu'il refuse d'honorer sa promesse?

L'exécutif peut agir sans attendre

le conseil qui ne se réunit que le 3 avril. Qu'il prenne donc la peine de se renseigner. Jusqu'à ce que le gouvernement se soit expliqué, on aura raison de croire que c'est la politique qui l'empêche de donner suite aux deux promesses écrites du premier ministre.

La souscription publique n'est pas fermée. On peut l'attiser. Les ressources de la ville, si pauvre qu'elle soit, ne sont pas entièrement épuisées; si le gouvernement ne veut pas agir elle peut se passer du gouvernement.

L'important est donc de savoir ce que veut ou ne veut pas le gouvernement.

Les instants sont précieux. Le printemps est arrivé. Le moment le plus propice pour entreprendre les réparations sera bientôt passé. Il faut, encore une fois, savoir si oui ou non on peut compter pour quelque chose les promesses du gouvernement provincial, sa prétendue volonté de travailler à la lutte contre la tuberculose.

Qu'on se hâte. La tuberculose, elle, ne ralentit jamais sa marche.

Ce qui montre bien la sottise de la ville quand elle s'est laissée lier par le contrat des tramways, ce sont les démarches actuelles. Elle peut chercher une solution tant qu'elle voudra, elle peut en suggérer tant qu'elle voudra, mais elle vaudra à moins que le tramway ne l'accepte. Nous sommes sous la domination du tramway. Le reste n'est pas de nous en arracher? Un contrat immoral ne doit pas subsister. En attendant, peut-être pour remédier à la congestion, la commission suggère de numérotiser les diverses lignes de tramways. Quelle les numérote comme elle voudrait, cela n'ajoutera pas un seul tramway sur les parcours.

Depuis le temps qu'ils cherchent une solution, les échevins ont pu s'apercevoir d'une chose: que le premier pas dans la bonne voie c'est de s'affranchir de la tutelle de la commission des tramways. Ce n'est pas nous, tant qu'elle existera et tant qu'il existera le contrat de M. E.-A. Robert, qui pourrions trouver remèdes à nos maux; il nous faudra en passer par les décisions d'une commission nommée par le gouvernement de Québec et responsable seulement au gouvernement de Québec.

Nos conseillers ne doivent pas s'illusionner. Leurs suggestions, leurs études prouveront qu'ils s'illusionnent au sort de leurs électeurs, mais la destination ultime de tout cela ne fait pas mystère. Elles iront garnir le panier à papier de la commission ou de la compagnie des tramways.

L'autonomie municipale de Montréal continue de s'exercer, mais dans un autre domaine; en fait de contrôle de transports, le gouvernement provincial, grâce à une distraction sans doute, lui a laissé l'administration de la traversée de l'île Sainte-Hélène.

On prend nos échevins pour des petits garçons. Ils se sont prononcés contre l'avance de l'heure. Ils ont de plus pour qu'on veuille les faire changer d'idée. Des associations s'organisent, qui font un potin de tous les diables.

L'avance de l'heure épargnerait-elle la vie d'un seul tuberculeux? Il y a longtemps que nous aurions un hôpital et qui fonctionnerait admirablement, si on avait dépensé la moitié de ce zèle en faveur des tuberculeux. Nous aurions une administration municipale modèle, si pour l'avancer on avait dépensé la dime des efforts que l'on consacre à l'avancement des horloges.

LOUIS DUPIRE.

Bloc-notes

Cela paie

La presse américaine a dans ses rangs une formidable entreprise de journaux, ceux de Hearst, qui sont du type le plus sensationnel et le plus jaune qu'il y ait aux Etats-Unis et peut-être dans l'univers.

Hearst a débuté en 1887 avec une petite feuille de San Francisco, et il est venu plus tard envahir New-York; il est présentement maître de 9 journaux du matin, de 10 journaux du soir, de 13 journaux du dimanche et de 9 magazines. Il a à son emploi — ce sont les chiffres de février 1923 — plus de 37,000 personnes, aux Etats-Unis et en Angleterre, où il publie 2 de ses magazines, et l'on estime que chaque 18 quotidiens ont un tirage de 1,000,000, de près de 2,000,000 d'exemplaires, tandis que ses 13 hebdomadaires tirent chaque dimanche 3,400,000 numéros. Ses profits nets, en 1922, ont dépassé, à ce que dit un journaliste américain en vedette, plus de 12 millions de dollars. "Il a fait plus que n'importe qui, dans l'histoire de notre journalisme pour ravaler le niveau de la presse américaine, sans exception les Pulitzer et les Bennett mis ensemble, mais il n'a pas le respect du public et personne n'a considération pour lui", écrit dans le dernier numéro de la Nation M. Villard, ancien propriétaire du Post de New-York. Ses 12 millions par an, Hearst les fait à exploiter ce qu'il y a de plus bas et de plus scandaleux dans l'information. Quand il ne trouve pas aux Etats-Unis tout le piment qu'il faut pour assaisonner la pâture quotidienne de ses millions de lecteurs, il en importe du Canada, d'Angleterre, de France et d'ailleurs. C'est ainsi que des histoires scandaleuses, devenues dans nos gazettes, sont peut-être scrupuleuses, n'ont pas voulu donner tous les détails, prennent de plaines colonnes dans certains quotidiens de Hearst, à Boston et à New-York. Comme il y a, aux

Etats-Unis, 2,000 quotidiens qui souscrivent à la reproduction de certaines rubriques des feuilles de Hearst, — chez nous même, les quotidiens comme le Star, qui publient les articles hebdomadaires de Lloyd George les achètent d'un syndicat appartenant à Hearst, — on voit quelle influence dangereuse cet entrepreneur en journaux populaires exerce sur des millions de lecteurs américains et même canadiens.

Petites annonces

Des milliers de gens cherchent chaque jour de l'emploi ou du travail par l'entremise des petites affiches des quotidiens les plus répandus. Il se trouve parfois que, malgré la surveillance plus ou moins effective de ceux-ci sur la nature de ces petites affiches, il s'en glisse en faveur d'entreprises immorales. C'est ainsi que le 12 janvier dernier, le journal le Franciscan Review, organe mensuel de langue anglaise du Tiers-Ordre, à Montréal, une jeune fille à la recherche d'un emploi convenable lui dans un quotidien anglais de cette ville cette annonce: "Young refined lady to learn scientific massage. Call (nom de la rue et numéro)." La jeune fille s'y rendit, avec une amie. On leur dit de venir prendre du service le lundi suivant. Au jour dit, elles se présentèrent et la directrice de l'établissement commença à les initier à leur nouvelle occupation d'apparence respectable. A quatre heures de l'après-midi, les religieuses du couvent où pensionnait l'une des deux jeunes filles apprirent qu'une descente de la police des mœurs avait eu lieu dans l'établissement où elle travaillait et qu'elle l'avait arrêtée, avec tout le personnel de l'endroit, sous accusation d'être habitée d'une maison de désordre. Les bonnes sœurs retirèrent les services d'un avocat pour leur protéger, celle-ci fut admise à caution, puis relâchée, son innocence et sa bonne foi reconnues. Elle était tombée dans un piège à car cette petite affiche était une annonce pour amener des jeunes filles respectables dans un endroit où on faisait métier de les corrompre, ainsi qu'il ressort de dépositions recueillies par la suite. Morale: il y a de petites affiches auxquelles on fait mieux de ne pas porter attention. Les journaux les mieux intentionnés font leur possible pour éviter de servir d'intermédiaire à la canaille mais ils n'y réussissent pas toujours. Le cas que signale la Franciscan Review n'est pas isolé. La police en a déjà démasqué d'analogues, l'an dernier.

G. P.

M. le sénateur David

Les enfants et petits enfants de M. le sénateur David viennent de fêter son quatre-vingt-quatrième anniversaire de naissance.

M. le sénateur David jouit d'une vieillesse magnifique qui lui permet de suivre encore les séances du Sénat et de poursuivre ses travaux littéraires.

M. David est sûrement le doyen des journalistes de langue française d'Amérique. Il n'a point fait autour de ses idées l'unanimité des convictions, mais il possède l'estime personnelle et le profond respect de tous ses confrères.

Ceux-ci sont heureux de s'associer à sa famille et à ses amis personnels pour le féliciter et lui souhaiter encore de longs et nombreux jours.

Propos d'Ottawa

Une conférence de M. Moore

L'auteur du "Clash" parle devant le "Canadian Club" des droits du français dans l'Ontario. — Assemblée sympathique.

Ottawa, 25. — Notre dette envers M. Moore s'augmente et s'accroît chaque jour. Converti à notre cause après des conversations suivies avec M. Genest et M. Belcourt, il a fait beaucoup pour les Canadiens français de l'Ontario. Il s'est montré valeureux et brave champion de nos droits. Ses deux volumes *The Clash* et *Polly Masson*, en plus de leur valeur littéraire, sont des actes de courage dont peu seraient capables. Ils condamnent avec une force frappante l'opinion courante dans la province où ils sont publiés, ils attaquent les préjugés, ils contiennent une condamnation impartiale et sévère de la politique que l'on a voulu suivre pour angliciser les Canadiens français de l'Ontario. Enfin M. Moore s'est montré plus énergique dans la revendication de nos droits, à nous, que beaucoup de nos compatriotes eux-mêmes, qui avaient pourtant des raisons de cœur plus profondes et des motifs plus intimes de se faire nos défenseurs. Sans être obligé par les liens du sang, par une sorte d'amour et de partialité naturelle et justifiable, il a pris parti pour nous, il a trouvé des arguments qui atteignent plus justement les persécuteurs. Comment ne pas mettre cet exemple bien en vue, lorsque nous voyons tant de Canadiens français et de journaux publiés dans notre province et en notre langue tenter de diminuer l'importance du conflit ontarien, l'attribuer à des motifs mesquins pour faire un jeu politique, abandonner d'une manière plus ou moins lâche ceux qui sont de véritables persécutés, quoi qu'on en

pense, sans avoir pris la peine de se renseigner auparavant?

Aussi le devoir s'imposait d'aller entendre M. Moore parler au Canadian Club d'Ottawa, devant des hommes politiques comme M. King, M. Lapointe, M. Gouin, M. Bédard et en face d'un auditoire sympathique, composé en partie d'Anglais. Un sentiment amer s'y mélangeait en même temps: car comment se fait-il que nous trouvions tant de défenseurs sincères en dehors de nos rangs lorsque les plus énergiques et les plus infatigables ne sont pas toujours parmi nous? C'était une consolation cependant d'y voir M. Belcourt, M. Genest et quelques autres qui n'ont jamais ménagé leurs temps et leur force.

M. Moore a parlé aux gens d'Ottawa. En avant de la cheminée de marbre, dans la vaste salle aux riches boiseries et aux somptueuses tentures, il s'est levé, grand, fleurant la physionomie mobile et expressive, le torse rablé et solide, les épaules larges. De temps en temps les applaudissements venaient souligner une pensée résumée d'une manière concise et frappante, les gestes scandaient quelque phrase plus importante pour lui donner plus de force et comme pour l'enfoncer plus profondément dans les intelligences.

Ottawa, dit-il, a été la scène de conflits nationaux très amers. C'est pourquoi les gens qui l'habitent devraient tout connaître des questions qui nous divisent. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. Les gens

La conférence

de M. Bourassa

LES SERIES S'ENLEVENT

On a mis en vente ce matin même les premiers billets d'entrée aux trois conférences que M. Henri Bourassa donnera à la salle académique du Gesù les mercredis 11, 18 et 25 avril prochain.

Détail intéressant, aux bureaux du Devoir, à l'heure où nous rédigeons cette note, un nombre relativement considérable de séries a déjà été enlevé, mais aucun billet particulier n'a été encore retenu. Il paraît évident que les futurs auditeurs entendent ne manquer aucune des conférences.

Celles-ci auront pour titre général "Le pape, médecin social", et pour base, l'analyse de la première grande encyclique de Sa Sainteté Pie XI. Le 11 avril, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Perrier, M. Bourassa fera l'analyse de l'encyclique et l'étude de la situation européenne. Le 18, sous la présidence du R. P. Louis Lalande, S.J., il tentera de répondre à cette question: Sommes-nous malades? La conférence du 25 avril portera sur ce thème: Comment nous soigner? Elle sera présidée par M. le Dr G.-H. Baril.

Toutes les conférences commenceront à huit heures et quart précises. Les billets se vendent 50 sous l'unité, \$1.50 la série. Il n'y aura pas de sièges spécialement réservés, et le choix des places appartiendra aux premiers arrivés. Mais, comme il ne sera imprimé qu'un nombre de billets correspondant rigoureusement à celui des sièges disponibles, chaque possesseur de billet sera assuré d'un bon siège. Ajoutons, pour ceux qui ne connaissent pas personnellement la salle académique du Gesù, que la disposition des sièges est telle que chaque auditeur est assuré d'entendre, et de voir fort bien l'orateur.

Liste des dépôts: Pharmacie Désilets, 213, rue Bourbonnière (tél. La Salle, 532); pharmacie J.-H. Robert, 1185, rue Saint-Denis (tél. St. Louis 2999); M. J.-A. Pagette, 154, rue Agnès, quartier Saint-Henri (tél. Westmount 1008); collège Ste-Marie, 232, rue Bleury; le Devoir, 43, rue Saint-Vincent (tél. Main 7460).

Le collège de Worcester

Les dépêches de ce matin annoncent la destruction, par un incendie que l'on appréhende être d'origine criminelle, du collège des Assomptionnistes de Worcester, Mass. C'est pour les Pères et pour nos frères des Etats-Unis — car le collège de Worcester était le premier collège classique franco-américain — une perte très considérable, infiniment déplorable.

Nous les prions d'agréer dans ce malheur l'hommage de notre profonde sympathie.

A CONSTANTINOPLE LE 12 AVRIL

La conférence sur la question du Levant reprendra probablement dans quelques jours. — Le général Pellé représentera la France.

Les experts réunis à Londres comptent terminer leur travail aujourd'hui ou demain.

(Dernière heure)

PARIS, 26 (S. P. A.). — Il est tout probable que la conférence de paix avec la Turquie se continuera à Constantinople vers le 12 avril. Le général Pellé représentera la France.

Lord Curzon, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, ne prendra pas part à cette reprise de la conférence de Lausanne. La Grande-Bretagne se fera représenter par le lieutenant général sir Charles Harrington et par sir Horace Humbold, respectivement commandant et haut commissaire anglais à Constantinople.

Le contre-amiral Mark-L. Bristol sera l'observateur accrédité par les Etats-Unis.

Ismet-pacha, ministre des affaires étrangères de Turquie, a adressé à Paris un message dans lequel il dit que les Turcs espèrent que la paix se fera définitivement à Constantinople, mais qu'ils ne consentiront jamais à une paix qui impliquerait de la part de la Turquie des concessions commerciales au profit des compagnies d'affaires de l'étranger.

DELIBERATIONS A HUIS CLOS

LONDRES, 26 (S. P. A.). — Les délégués alliés à la conférence préliminaire sur les affaires du Levant concernant la réponse à donner aux contre-propositions ottomanes au projet du traité de Lausanne s'entendent très bien. Cet avant-midi, on était à rédiger les clauses amendées du traité et on comptait terminer ce travail avant ce soir afin de tenir, demain, une séance plénière.

A cette séance, on étudiera les rapports et les recommandations des sous-commissions et on préparera la lettre qui devra accompagner l'envoi au gouvernement turc des termes de paix revus.

Le plus grand mutisme environne les délibérations des experts. On ne saurait prévoir leurs décisions, mais on sait toutefois que les conversations ont été marquées au coin de la plus complète cordialité. M. Bompard, délégué français, a expliqué que les membres de la conférence se sont engagés à ne rien divulguer avant la fin des discussions, afin de ne pas nuire aux négociations. Les comptes rendus des séances qui ont jusqu'ici paru dans les journaux de Londres et de Paris sont imaginaires, dit M. Bompard.

(Voir aussi en page 3)

qui prennent part au drame n'en connaissent jamais le sens, comme ceux qui y assistent de loin. Il faut se pencher sur le bord du ruisseau pour savoir dans quel sens le courant se dirige. Heureusement, ces heures de violence sont passées. Nous avons appris, durant ces deux dernières années, à débattre nos problèmes avec plus d'humour et moins d'humour.

Le Canada, ajoute-t-il, n'a pas d'âme nationale. Nous n'avons pas de littérature à nous, les romans canadiens se compleraient sur les doigts d'une main, nos économistes n'ont pas encore fait une histoire complète de notre tarif, les magazines américains nous débordent. Ce n'est pas avec l'aide du tarif que nous ferons une littérature nationale; le tarif ne nous donnera pas l'amour des livres et des revues publiés chez nous. Quant au théâtre, que l'on considère partout comme une grande force sociale, nous n'en avons pas pour représenter sur la scène nos mœurs, nos caractéristiques, nos ambitions, nos idéaux. Nos clubs ne sont que des succursales d'associations américaines, nos ouvriers et nos patrons se syndiquent dans des organisations américaines, la plupart de nos églises elles-mêmes prennent leurs inspirations des églises américaines. Tous ces faits ont pour conséquence certaine de nous dénationaliser, de nous américaniser. Nous devons être des amis des Etats-Unis, mais nous devons en être en même temps distincts. Ce n'est pas assez, selon M. Moore, comme le prétend M. Ewart, d'être indépendants politiquement; il faut quelque chose de plus, et c'est d'être indépendants spirituellement et d'avoir une âme nationale. C'est cette âme qui fera de nous une nation dans le vrai sens du mot.

Comment la former, cette âme? Nous sommes une nation composite, aux éléments variés, comme les Etats-Unis, où il y a de fortes colonies d'Anglais, d'Allemands, de Juifs, etc. La majorité a décidé dans la république voisine que tous les immigrants devraient parler anglais et l'on a conduit la campagne au cri: *One flag, one school, one language*. Dans l'Ontario, l'on a suivi le même procédé. Malheureusement, il n'y avait pas là les mêmes raisons d'agir. Les Anglo-Canadiens n'ont pas le droit de dire aux Canadiens français de s'en aller, s'ils ne veulent pas s'angliciser. Ils n'ont pas le droit de les jeter dans le *melting-pot* de l'assimilation. Les Français les ont précédés dans cette province, ils sont les premiers occupants du sol, ils ont les droits garantis par la constitution du pays, ils forment une des parties composantes de la nation canadienne. Vouloir les assimiler, c'est agir d'une manière qui n'est pas britannique. Trouvons-moi un peuple sur la terre, dit M. Moore, à qui l'Angleterre a voulu enlever sa langue et qu'elle a persécuté, parce qu'il ne voulait pas l'abandonner.

L'acte de l'Amérique britannique peut ne pas contenir de clause spéciale pour régler le conflit qui nous regarde. Mais Cartier, en disant que toute province qui tentait de persécuter une minorité recevrait aussitôt le mépris général, et d'autres pères de la Confédération

ont expliqué le sens et l'esprit du pacte fédératif. C'est ce pacte fédératif, dans son sens le plus intime, qu'il faut appliquer dans l'Ontario et dans le Québec.

Aujourd'hui nous entendons des plaintes dans l'Ontario, mais nous n'en entendons pas dans le Québec où la minorité anglaise obtient tout ce qu'elle veut. Cependant, parmi nous, poursuit M. Moore, il y a des différences d'opinions sur ce qui est juste d'accorder aux Canadiens français. Ils se plaignent cependant. Est-ce que notre sens de la justice serait alors moins délicat et moins fin que le leur? Est-ce qu'il serait oblitéré, dans notre province?

Dans l'Ontario et dans le Nord-Ontario et ailleurs, nous devons faire des sacrifices pour établir le bilinguisme prévu par le pacte fédératif. Et si nous devons en faire, est-ce que les Canadiens français seuls devraient en porter le poids? Tous les Canadiens français doivent le porter sans exception, et nous aussi, nous ne devons pas nous y dérober. Si nous ne le pouvons pas, il est aussi bien de dire que nous sommes déjà rendus à la faillite nationale et spirituelle, et que notre loyauté ne consiste pas à être fidèles à l'esprit qui a fondé notre pays.

Il y a eu des groupes de "bonne entente" pour cimenter l'amitié entre les deux provinces. Mais que sont les paroles sans les actes, demande M. Moore? Comment pourrait-on réussir tant que le Règlement XVII sera la pomme de discorde entre les deux races, dans l'Ontario?

Il est temps que nous interprétions avec justesse le pacte fédératif pour former enfin une vraie nation dans le sens spirituel. Cette interprétation, M. Moore la trouve dans une phrase prononcée par un Anglais lors de l'érection d'un monument élevé dans l'Ontario à la gloire des découvreurs français. Cet orateur disait que les Anglais et les Français ont travaillé en collaboration à découvrir ce pays, à le rendre glorieux. Les deux races ont travaillé épaule contre épaule, coude à coude, inséparablement. Voilà notre originalité, voilà notre esprit national. La dette que le Canada doit aux Canadiens français, il ne peut la payer que par la liberté complète de se cultiver, dans le sens qu'ils le voudront, d'apprendre la langue qu'ils voudront. Nous devons inscrire dans nos statuts les lois qui sanctionneront la reconnaissance de ces droits, droits que tout peuple qui se respecte demande et obtient lorsqu'il a assez de force pour ne pas mourir. Ce sera un progrès pour notre pays, un pas dans la bonne direction, vers notre avenir plus heureux. Le Canada serait sur la terre la seule nation où se retrouver le meilleur de la culture anglo-saxonne, le meilleur de la culture latine; notre pays sera un vaste réservoir épuisé par ces deux sources, dont il faut maintenir dès aujourd'hui la limpidité et la pureté. Et alors seulement nous aurons trouvé une âme nationale, un esprit national et notre originalité.

Léo-Paul DESROSIERS.

DEMAIN:

Un premier article de M. Henri Bourassa: LA PROCHAINE CONFERENCE IMPERIALE: Questions "d'affaires" — Le bluff de Lloyd George — l'éternelle "question navale".

A NOTRE-DAME

LA DOCTRINE DE LA RESPONSABILITE

Le R. P. Sanson commence hier soir la retraite des hommes. — Pour quoi sommes-nous responsables? — Devant qui sommes-nous responsables? — Quelle est la sanction de la responsabilité?

Le R. Père Sanson, conférencier de Notre-Dame, a inauguré, hier soir, la retraite pascalle des hommes, par un vigoureux exposé de la responsabilité humaine. Il a traité son sujet en trois parties: Pourquoi sommes-nous responsables? Devant qui sommes-nous responsables? Quelle est la sanction de la responsabilité?

Lorsque la vie et son oeuvre, étant terminée, dit le prédicateur, nous en résumerons les fruits, quel sera le résultat de nos rêves, de nos souffrances, de nos larmes, de nos joies? Un être responsable, responsable des biens matériels qui seront disparus, responsables des grâces célestes qui n'existeront plus, responsable du temps, responsable de lui-même, je suis responsable, telle est l'affirmation fondamentale de la conscience humaine. Rendre nos comptes à Dieu, voilà ce qui constitue le sens de la vie humaine. La responsabilité c'est tout l'homme. Il n'y a pas de retraite sérieuse sans qu'il y ait question, la retraite consistant à prendre connaissance de ses responsabilités dans le passé pour le repaier dans le présent, pour mieux accomplir ses devoirs dans l'avenir.

Il n'existe aucune question plus importante que celle de la responsabilité, puisqu'elle a sa source dans la conscience et se mêle ainsi à toutes les activités humaines. L'homme ne peut rien faire sans qu'elle le dirige, devant lui le fardeau de la destinée. De tous les êtres créés, l'homme est le seul ici-bas qui soit responsable. Cette responsabilité, privilège qui lui est propre, constitue aussi pour lui le plus lourd fardeau. Le prédicateur expose, en commençant en étudiant cette question, il a senti que lui-même n'avait pas le droit de garder pour lui seul la vérité, il a senti son impuissance et c'est pourquoi il cherchera ses enseignements non pas dans la philosophie, mais bien dans l'Evangile et dans l'Eglise. Il étudiera la question de la responsabilité à l'école de Jésus-Christ.

Après avoir énoncé son sujet, le P. Sanson implore de tous ceux qui pratiquent la foi catholique, l'aide d'une prière, afin qu'il ne demeure pas sous le poids de sa tâche, mais qu'il convertisse et sanctifie. «Pourquoi, sommes-nous libres, se demande alors l'orateur sacré? Parce que Dieu a placé entre nos mains l'instrument merveilleux mais à deux tranchants: le libre arbitre. Or la religion chrétienne affirme l'existence de la liberté humaine. La religion de Jésus-Christ est livrée au cours des siècles à des luttes pour défendre ce principe. L'Ancien Testament nous fait assister au grand drame de la vie humaine, et ce qui rend poignant ce drame c'est que l'homme a été livré à son propre conseil.

Jésus-Christ est venu. Il a proclamé que son Evangile était un message de liberté. Il nous a comparés à l'arbre planté au bord des eaux; mais contrairement à l'arbre, nous avons la liberté de produire de bons ou de mauvais fruits, la liberté de nous acheminer sur le chemin du sacrifice ou de nous plonger dans la folie des passions, l'égale héritière de ce trésor, l'âme humaine, contre toutes les hérésies des siècles, n'a-t-elle pas proclamé au Concile de Trente que le péché originel avait porté de graves coups à l'arbre arbitre, il ne devait pas détruire l'homme demeuré libre. Parce brin de saule balayé par la mer, l'homme dans l'existence a un domaine où il exerce volontairement son activité: c'est le libre arbitre.

La société, poursuit le Père Sanson, peut ne frapper d'une peine s'il ne livre à la fraude, elle peut ne mettre en prison si je dérobe quelque chose, mais la société ne peut me contraindre à respecter la parole donnée; ni à respecter les lois vitales, capitales de la chasteté. Il est des paroles que vous ne ferez jamais prononcer, enseignez-les. Vous ne parviendrez jamais à arracher de mon cœur la haine du malin. Personne ne peut empêcher d'adorer le Christ comme mon Maître. J'ai fait du bien parce que j'ai voulu; j'ai aussi fait du mal parce que j'ai voulu. Voilà autant de manifestations de notre liberté.

D'ailleurs, est-il vrai que vous vous sentiez esclaves? Oh non! cette affirmation vous l'avez vue pour la première fois. Mais vous ne vous libérez de la servitude que par la conviction de plus en plus de la conviction de vous être libérés dans vos actes. Il est des soirs où passant les déficiences de la journée, une vision passe tragique dans votre conscience et vous représente les bonnes actions omises et les mauvaises accomplies. Cette vision c'est la liberté.

Mais par quels moyens l'homme peut-il fortifier cette liberté? D'abord par la doctrine du pardon. Le passé ne peut être aboli; mais ce qui est impossible à l'homme, est possible à Dieu. La Toute-Puissance vient au secours de l'impuissance humaine. Elle y imprime un nouveau cachet de pureté, elle l'homme puise la force d'une fidélité nouvelle. La grâce, tel est le puissant secours mis à notre disposition par ces deux canaux: la prière et les sacrements. Sans le Christ en effet vous ne pouvez rien faire.

Et maintenant, devant qui suis-je responsable? Devant celui qui, se levant dans l'univers, se révèle à l'intérieur de la conscience humaine, devant Dieu, notre Créateur, notre Père, notre Juge.

La mort, dit l'apôtre saint Paul, sera pour chacun de nous suivie du jugement. Si la mort n'est qu'une fin, elle ne constitue que la fin de la vie présente. Vous arrachez la fleur de sa tige; elle tombe, se fane, meurt, c'est sa fin; le chasseur qui lance la balle meurtrière sur l'oiseau, constate que l'oiseau

L'UNIVERSITE NOTRE-DAME

ENTREVUE AVEC UN DE SES MEMBRES

Le père James J. French se promène, en compagnie d'un abbé, sur la veranda du presbytère de Saint-Gabriel, quand nous sommes allés l'interviewer, hier, à la fin de l'après-midi. C'est un plaisir inestimable pour un étranger de respirer les parfums de notre printemps précoce (?), de voir éclater les bourgeons et d'écouter les brises chaudes et bavardes qui racontent depuis combien de semaines l'hiver est parti, hôte timide, fugitif et pleureur de tous.

Le Père French est de la Compagnie des Pères de Sainte-Croix qui ont doté les Etats-Unis de la plus grande université catholique, la célèbre université de Notre-Dame, Indiana. C'est de cette institution que nous nous sommes entretenus avec le distingué visiteur. La communauté américaine de Sainte-Croix a pour fondateur un Français. C'est un cas fréquent sur le continent nord-américain. C'est en 1841 que le Père Edouard Sorre, envoyé par son supérieur, le Père Moreau, a jeté les assises de la future université. La première bâtisse était très modeste; le presbytère de Saint-Gabriel représente à peu près le double de ses proportions. Le grain de sénévé est devenu un arbre immense.

Aujourd'hui, l'université de Notre-Dame comprend trente-cinq pavillons. Elle est l'égale des meilleures universités protestantes. La grande statue de la Vierge, dressée sur l'énorme piédestal d'un dôme, réunit sous son ombre les disciplines de la foi, si rares en milieu agnostique, aux spéculations de la science, aux florissantes des arts.

Quelque onze cents ou douze cents étudiants suivent les cours. La grande majorité sont pensionnaires. L'université, avec ses vastes terrains, est une petite ville en miniature. On y compte une centaine de protestants asservis à la règle comme les autres.

Les jeunes gens accourent à ce centre de savoir de toutes les parties des Etats-Unis, même du Mexique, de Cuba, de l'Amérique du Sud, du Canada.

Outre les facultés ordinaires de droit, de médecine, de littérature, de philosophie, l'université de Notre-Dame a une chaire de hautes études commerciales, *Course of Finance*, qui comprend avec la tenue des livres et la technique des affaires, l'économie politique, la sociologie, etc. Ce cours est le plus populaire de tous.

L'étève est libre de suivre le cycle classique des études grecques et latines, ou de se livrer à l'étude des langues modernes comme le français, l'allemand, etc. Langues vivantes et langues mortes sont sur un pied d'égalité.

L'été, il y a un cours pédagogique à l'usage des instituteurs religieux et laïques. Environ sept cents personnes le suivent chaque année. On y voit des représentants ou représentants de presque toutes les communautés. Le spectacle est pittoresque et étrange. Durant le carême, la piété des étudiants confère à l'université un caractère presque monastique, des allures de séminaire. Huit cents font la communion quotidienne.

Les étudiants ne seraient pas de bons Américains s'ils ne pratiquaient pas les sports. Tous les sports sont en honneur à Notre-Dame, en particulier le jeu national de base-ball. On y joue aussi au hockey, et avec un tel succès que notre club *Canadien* a été le seul à vaincre l'équipe universitaire, l'an dernier.

Le recteur de la chaire de philosophie est un diplômé de l'université Laval, le père Thomas Kearney. L'un des supérieurs les plus renommés de l'institution, pour son intelligence, a été un autre Irlandais du Canada, le Père Thomas Walsh. C'est de son temps que l'université a commencé à décerner, chaque année, une médaille au lauréat américain qui s'est le plus distingué dans sa profession: le droit, la littérature, la médecine, le commerce, la finance, la philosophie, etc., et qui affiche sans peur son catholicisme. La médaille n'a été refusée qu'une fois par un homme qui avait fait vœu de refuser tout honneur.

Le Père French nous dit qu'il n'existe pas d'hostilité générale contre les catholiques aux Etats-Unis. Il y a de petits groupes de fanatiques. Durant la guerre, l'autorité ne faisait pas de distinction entre gens de foi différente. Elle acceptait tous les dévouements. Les catholiques ont fait plus que leur part. Ils se sont distingués. Leur belle conduite a excité de la jalousie en certains milieux.

C'est à Notre-Dame que se trouve la maison mère des Pères de Sainte-Croix. Chose curieuse, la France qui lui a donné naissance est maintenant l'une des provinces qui en dépendent. Les séctaires qui ont chassé les religieux français de leur patrie ont produit ce résultat étonnant. La communauté a aussi des maisons au Texas, à Portland, dans l'est, aux Philippines, aux Indes.

Aux Indes, il y a quelque trente ou trente-cinq Pères de Sainte-Croix, des Français et des Américains. Les Pères de Sainte-Croix se dévouent à l'oeuvre des missions.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

En quelle langue?

Montréal, 20 mars 1923
M. Omer Héroux,
En ville.

M. le rédacteur,
Les journaux nous apprennent ce soir que le chef de police a fait distribuer à ses agents, ce matin, de nouveaux insignes, parfaitement bilingues, à en juger par la description qu'on en donne.

Pourriez-vous, par la voie de votre journal, faire savoir à tous ceux qui s'intéressent aux droits du français, dans quelle langue est marqué, sur les insignes remis aux officiers de police, le nom du grade de ces messieurs? Dans les deux langues? En français, langue de la majorité, ou en anglais, tout comme sur les képis de ces officiers?
UN CURIEUX.

Nouveau cercle agricole

Québec, 26 (D.N.C.) — Un nouveau cercle agricole a été formé dans le comté de Kamouraski. Ce cercle a été constitué dans la paroisse de Saint-Athanase. Le ministère de l'Agriculture a donné son approbation.

Boulangers traduits en cour

Paris, 26 (S.P.A.) — Quatorze maîtres-boulangers devront subir leur procès pour avoir attenté, en décembre dernier, d'organiser une hausse du prix du pain. Au nombre des accusés se trouvent des officiers de l'Association des maîtres-boulangers qui ont monté la courbe grève d'alors. Le gouvernement intervint et ouvrit des boulangeries dans Paris. La population cassa les carreaux de quelques boutiques.

Dans Moose-Jaw

Moose-Jaw, Sask., 26 (S.P.A.) — Il n'y a rien à noter de la première semaine de campagne entre M. W. E. Knowles, C.R. libéral, et M. E. H. Hopkins, progressiste, candidats à l'élection fédérale nécessaire par la déqualification de M. R. M. Johnston. Il est question du bureau du blé, des chemins de fer, de la convention de la passe du Nid-du-Corbeau, etc.

Le "Voyageur de commerce"

Québec, 26 (S.P.A.) — "Le Voyageur de commerce" tel sera le titre d'une nouvelle revue que l'Association des voyageurs de commerce a décidé de publier. L'Association, à sa dernière assemblée, a

NETTOYEZ LE FOIE ET LES INTESTINS

"Cascarets" sont le meilleur remède pour hommes, femmes et enfants. 10s. la boîte.



"Cascarets" activent le foie et débarrassent les intestins sans vous rendre malade.

Quand vous vous éveillez, la constipation, l'état bilieux, le mal de tête, le débaillement de l'estomac et le frisson sont disparus. "Cascarets" ne donnent jamais la colique ni ne vous incommode toute la journée du lendemain comme le calomel, l'huile de ricin, les sels et les pilules.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT

District de Montréal
No 126.
International Business Machines Co., Ltd. contre Thomas O'Sullivan, défendeur.
Le 4ème jour d'avril 1923, à 10 heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au no 224, rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en une balance, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
M. J.-A. DECELLES, H.C.S.
Montréal, 26 mars 1923.

Province de Québec COUR SUPERIEURE

District de Montréal
No 127.
Victor Gifford, C.R., et al. demandeurs, vs. Thomas O'Sullivan, défendeur.
Le 4ème jour d'avril 1923, à 10 heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au no 224, rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
M. J.-A. DECELLES, H.C.S.
Montréal, 26 mars 1923.

Une once de préventif

Par les temps froids et humides, prenez un comprimé laxatif de BROMO QUININE juste avant de vous coucher.

Son effet tonique et laxatif fortifiera l'organisme contre rhumes, grippe et influenza.

30c. la boîte.

C. H. Brown

Vin Elixir Tonique du Dr Coderre



Dr. J. EMERY CODERRE (1818-1888)
Président de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal; Professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique à l'Université Victoria; Docteur en Médecine à l'Université de Castledown; Docteur en Médecine de l'Université Victoria.

Le
Meilleur Reconstituant
Après
Une Mauvaise Attaque
De Grippe

En vente chez tous les pharmaciens et marchands de remèdes du Canada et des Etats-Unis.

Spécialement pour le Coeur et les Nerfs

décidé aussi de faire la classification des hôtels de cette province. Une liste serait préparée, disant la qualité de tous les hôtels et les voyageurs de commerce s'engageraient à ne fréquenter que les hôtels bien tenus.

Province de Québec COUR SUPERIEURE

District de Montréal
No 128.
Dame Edith Larivière, demanderesse, vs. W. Daoust et al. défendeurs, et Mires Fautoux et Fautoux, distraits.
Le 4ème jour d'avril 1923, à 10 heures de l'après-midi, en face du no 62, rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en une automobile Ford de tourisme, et accessoires.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
Ed. JODIN, H.C.S.
Montréal, 26 mars 1923.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT

District de Montréal
No 129.
M. O. Wilson et al. demandeurs, vs. Robert Law, défendeur.
Le 4ème jour d'avril 1923, à 10 heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au no 28, rue Colborne, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
M. J.-A. DECELLES, H.C.S.
Montréal, 26 mars 1923.

Province de Québec COUR SUPERIEURE

District de Montréal
No 130.
Joseph Guard, de St-Gilles, marchand, demandeur, vs. Joseph Larouche, du même lieu, défendeur.
Le 4ème jour d'avril 1923, à 2 heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au no 91, rue Davidson, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
M. J.-A. DECELLES, H.C.S.
Montréal, 26 mars 1923.

Province de Québec COUR SUPERIEURE

District de Québec
No 131.
Mires Roy, Langlois, Lavergne, Langlois, et Godbout, avocats, de Québec, demandeurs, vs. Joseph-Napoléon Guellet, de Montréal, défendeur.
Le 4ème jour d'avril 1923, à 10 heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au no 133, rue Joliette, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
M. PELADEAU, H.C.S.
Montréal, 26 mars 1923.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT

District de Montréal
No 132.
The Montreal Light, Heat and Power Consolidated Co., demanderesse, vs. Victor Lalande, défendeur.
Le 4ème jour d'avril 1923, à 10 heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au no 268, rue Hadley, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un cheval, lorry, voiture, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
M. PELADEAU, H.C.S.
Montréal, 26 mars 1923.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT

District de Montréal
No 133.
O. DeMontigny, demandeur, vs. G. Poirier, défendeur.
Le 4ème jour d'avril 1923, à 1 heure de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, en la cité de Verdun, au no 528, rue Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un gramophone, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
M. AUMAIS, H.C.S.
Montréal, 26 mars 1923.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT

District de Montréal
No 134.
Marcel Desrochers, des cités et district de Montréal, demandeur, vs. Armand Foisy, du même lieu, défendeur.
Le 4ème jour d'avril 1923, à 1 heure de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au no 322, rue Berri, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-E. COUTU, H. C. S.
Montréal, 26 mars 1923.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT

District de Montréal
No 135.
Thomas Ferguson, Tolhurst et Edgar Ferguson, Tolhurst, marchands de Montréal, T. S. Tolhurst and Son, demandeurs, vs. Frank D. Stewart, de Montréal, défendeur.
Le 4ème jour d'avril 1923, à 11 heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au no 622, rue St-Charles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, volailles et meubles de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
L.-J.-S. RACETTE, H.C.S.
Montréal, 26 mars 1923.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT

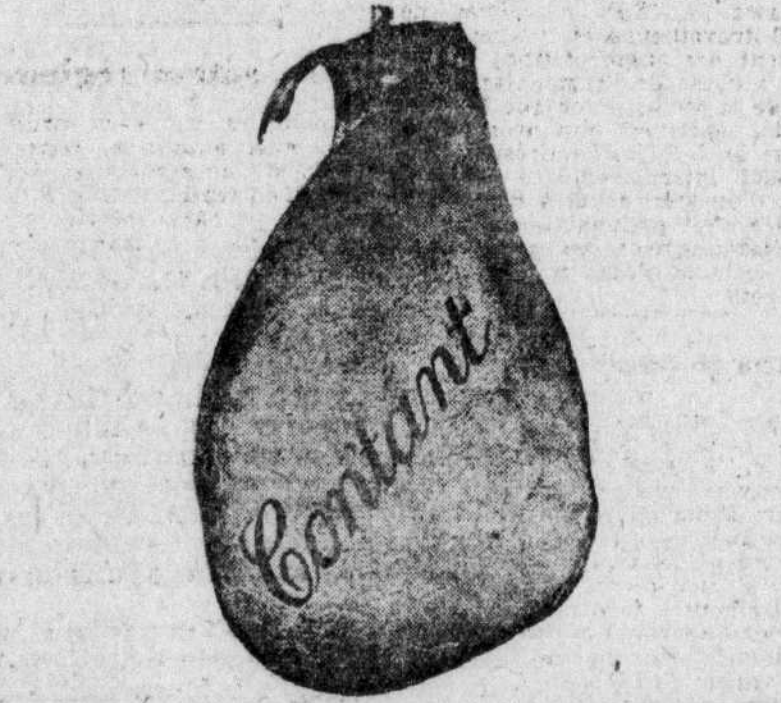
District de Montréal
No 136.
Zotique Bissonnette vs. Arthur Villamaille.
Le 4ème jour d'avril 1923, à 10 heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au no 818, rue Albert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-E. COUTU, H. C. S.
Montréal, 26 mars 1923.



J'aime beaucoup l'arôme de l'
OVIDO
LA PERFECTION EN FAIT DE CIGARES
10 cts
2 pour 25 cts
15 cts
Garanti
Véritable
Havane
L. O. GROTHE LIMITEE

L'OMELETTE au JAMBON

Le mets traditionnel du Jour de Pâques est encore plus délicieux si on emploie le fameux



JAMBON CONTANT

Faites l'essai pour Pâques.
Exigez-le de votre fournisseur
Méfiez-vous des substitutions. — Le nom CONTANT est sur chaque jambon.

S. L. CONTANT,
565 rue Marquette, Montréal.

LA TIGE Cavity

Les vendeurs vous débarrassent de la toue, du gargarisme et du siropage qui agacent les oreilles, et tirent avec aisance une fumée nette, pure, hygiénique. Fumez avec la "Cavity" — que l'on pourrait aussi appeler "Fume-Sec".
Chez les marchands ou par la poste.
\$1.00 sans montre, \$2.00 ou \$3.00 montés en argent.
E.-N. CUSON, 588 ST-DENIS, MONTREAL

Province de Québec COUR DE CIRCUIT

District de Montréal
No 137.
J.-A. Anderson, demandeur, vs. Henry Grant, défendeur.
Le 4ème jour d'avril 1923, à 2 heures de l'après-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 28, rue Victoria, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en cheval, voiture, balance, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
S.-C. MARSON, H.C.S.
Montréal, 26 mars 1923.

Province de Québec COUR SUPERIEURE

District de Montréal
No 138.
E. Bonneau, vs. Westmount Provision et al. défendeurs.
Le 4ème jour d'avril 1923, à 10 heures de l'après-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 38, rue Victoria, en la cité de Westmount, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en cheval, voiture, balance, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-D. DORION, H. C. S.
Montréal, 26 mars 1923.

CALENDRIER

DEMAIN MARDI, 27 MARS 1923
DE LA FÉRIE

Lever du soleil, 5 heures 55.
Coucher du soleil, 6 heures 16.
P. Q. le 25, à 11 heures 48, du matin.

LE DERNIER DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DENAIN

BEAU, PLUS DOUT.
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 13.
Même date l'an dernier, 4.
Minimum aujourd'hui 3.
Même date l'an dernier, 25.

BAROMETRE

8 heures a.m. 30.4. 11 heures a.m. 30.3
1 heure p.m. 30.2.

ON RETROUVE LES DEUX CADAVRES

On a découvert ce matin sous les décombres de l'hôtel Saint-Roch les restes du Dr Gaboury et de Lauréat Jobin.

QUEBEC, 26 (S. P. C.). — On a découvert, ce matin, dans les décombres de l'hôtel Saint-Roch les cadavres du Dr Gaboury et de Lauréat Jobin. L'hôtel a été détruit lundi dernier.

Il fut impossible de fouiller plus tôt dans les ruines, car celles-ci n'étaient qu'une masse de glace causée par la congélation de l'eau lancée par les pompiers au cours de l'incendie.

CADAVRES DÉFIGURÉS

QUEBEC, 26 (D. N. C.). — Affreusement mutilés, ensevelis sous les décombres, tournés la face contre terre et voisins l'un de l'autre, les cadavres du Dr Alfred Gaboury, de Donatona, et de M. Lauréat Jobin, de Saint-Augustin, ont été retrouvés, ce matin, par les ouvriers qui faisaient les fouilles dans les ruines de l'hôtel Saint-Roch, incendié lundi soir. La position des deux cadavres, l'endroit où on les a trouvés porte à croire que les deux victimes n'ont pu quitter leur chambre. En effet, c'est au premier étage, près de la voûte de la Banque Nationale, juste au-dessous de la chambre qu'ils avaient réservée, que les cadavres de Gaboury et Jobin ont été retrouvés. En faisant les fouilles, on crut apercevoir une jambe et un pied de femme, on croyait que ce pied portait un soulier. C'était une jambe du Dr Gaboury. Cependant, plusieurs personnes croient à la possibilité de découvrir d'autres cadavres dans ces ruines.

GROS INCENDIE A NEW-YORK

La destruction d'une maison de rapport fait trois victimes, cet avant-midi.

NEW-YORK, 26 (S. P. A.). — Un cigare allumé, que l'on croit avoir été jeté inconsciemment par un homme ivre, a causé l'incendie aujourd'hui des appartements Princeton, 57ème rue-ouest, habités par des gens de théâtre et des hommes d'affaires. Le feu a fait périr trois personnes et a occasionné des blessures à plusieurs autres personnes.

Les morts sont Anna Fries, Margaret Lee et Emily Lee.

Feu M. Auguste Dupuis M. Thornton

Québec, 26 (D.N.C.). — M. Auguste Dupuis, pépiniériste, de St-Roch-des-Aulnaies, est décédé hier à l'âge de 83 ans et neuf mois. M. Dupuis était bien connu dans toute la province. En 1900 il avait représenté le Canada à l'exposition de Paris. Il était membre du conseil d'agriculture.

Le défunt était le frère de l'abbé Fernand Dupuis, curé de Plessisville, et de M. Luc Dupuis de St-Roch-des-Aulnaies.

Demandes d'augmentation de salaires

Ottawa, 26 (S.P.C.). — Près de 30,000 travailleurs en papier demandent des augmentations de salaires à cause de l'augmentation du coût de la vie et parce que l'industrie du papier est plus prospère, a déclaré M. J. P. Burke, président du syndicat international, à une réunion d'ouvriers tenue à Hull. L'assemblée s'est prononcée en faveur du rétablissement des salaires de 1921, soit une augmentation de 10 pour cent.

Dans le canal Welland

Sainte-Catherine, Ont., 26 (S.P.A.). — L.-R. Hara, surintendant du canal de Welland, dit que le canal sera ouvert vers le 15 avril. On se prépare à inaugurer la saison de la navigation. Le canal est presque entièrement débarrassé de la glace. Il y a une grande animation à Port Dalhousie dans le Havre et les chantiers navals. On prépare l'expédition de marchandises. Le vapeur "Dahousie City" doit reprendre ses voyages à Toronto dans une couple de semaines.

Ponts et chemins de fer

Québec, 26 (D.N.C.). — Au cours d'une causerie donnée devant les membres de la Société des arts, des sciences et des lettres, samedi soir, M. Y. Vallée, ingénieur en chef du département des travaux publics, a fait un historique de la construction des chemins de fer.

Le premier chemin de fer Canadien a été construit en 1836 entre Laprairie et St-Jean. Au sujet des ponts, M. Vallée a déclaré qu'il y en a actuellement dans la province de Québec, 693. On a placé 86,300,000 dans la construction de ces ponts.

Une assemblée

M. J.-E. Sansregret, réunit, ce soir, à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, angle des rues Bordeaux et Rachel, les contribuables du quartier DeLorimier, pour les consulter au sujet du changement de l'heure. Un groupe d'échevins accompagnera le représentant du quartier, entre autres MM. Savard et Riel.

Encore des requêtes

Le greffier de la ville a reçu par le courrier vingt-sept nouvelles requêtes au sujet du changement de l'heure; de ce nombre, dix sont en faveur de l'heure d'été et dix-neuf contre tout changement.

Le maire est assailli lui aussi. Des centaines de requêtes contre l'avance de l'heure lui sont parvenues et un vingtième seulement en faveur. "Dieu! à quelques jours, nous a-t-il informé, j'en aurai reçu quatre ou cinq mille contre l'heure d'été."

Construction du tunnel Ontario

LE COMITÉ EXECUTIF OUVRE DES SOUMISSIONS AUJOURD'HUI, POUR LA RECONSTRUCTION DU TUNNEL DE LA RUE ONTARIO.

Les commissaires ont ouvert aujourd'hui les soumissions pour la reconstruction et l'élargissement du tunnel de la rue Ontario. La ville a demandé deux genres de soumissions, le premier pour une construction en béton armé et l'autre, pour une charpente en acier.

Le tunnel est situé immédiatement à l'ouest de la rue Moreau, sous les voies du Pacifique-Canadien, à l'entrée de la cour d'Hochelaga; il supporte 11 voies ferrées, et la charpente métallique construite depuis trente ans est devenue trop faible pour supporter les charges des lourdes locomotives que l'on construit de nos jours.

En reconstruisant le tunnel, la ville fait élargir la chaussée et construire un trottoir élevé de chaque côté. La chaussée aura 45 pieds de largeur, et chaque trottoir, six pieds et 9 pouces. Le pavage, dans toute la longueur du tunnel, sur une longueur de 700 pieds, sera fait en blocs de granit, et les trottoirs en ciment. Sous le trottoir du côté nord, on installera un système de conduits pour les fils électriques et les fils du téléphone.

Les dimensions du nouveau tunnel seront les suivantes :

Longueur totale du tunnel; d'une élévation à l'autre, 700 pieds; longueur du pont qui supportera les voies ferrées, 156 pieds; largeur du tunnel entre les deux murs, 58 pieds; hauteur du tunnel, au dessous du tablier, 14 pieds et 3 pouces.

M. L.-J. Leroux ingénieur, a préparé les plans du tunnel, sous la direction de M. H.-A. Perreault.

LE R. P. QUÉNARD

IL EST NOMME SUPERIEUR GENERAL DES ASSOMPTIONNISTES.

Paris, 12 (Par courrier). — Le T. R. P. Gervais Quénard a été nommé supérieur général des Augustins de l'Assomption.

Né à Chignin-les-Marches (Savoie) en 1875, le T. R. P. Gervais fut, dès l'âge de douze ans, élève des Assomptionnistes, et, en 1892, il revêtit leur habit religieux à l'abbaye de Livry. Presque aussitôt après, il partit pour l'Orient, étudia la philosophie et la théologie dans les séminaires de son ordre, à Constantinople et à Jérusalem. Après son ordination sacerdotale en cette dernière ville, il y enseigna pendant plusieurs années les sciences scripturales. Il fit ensuite un long séjour en Russie, où il occupait de nos compatriotes et étudiait la langue du pays. Nommé plus tard directeur du grand collège assomptionniste de Philippopolis (Bulgarie), il vit cet établissement prendre une importance exceptionnelle sous son gouvernement jusqu'à la mobilisation de 1914. Après la guerre, il fut nommé supérieur des missions assomptionnistes en Orient, et c'est de ce poste important qu'il passe maintenant à la tête de toute sa congrégation.

Le juge Bruneau a déclaré que le bref d'injonction n'était pas la procédure convenable dans la cause. En effet le bref d'injonction interlocoutoire ne doit être employé que dans les cas d'extrême urgence et seulement lorsqu'il n'existe pas d'autres moyens de recours pour empêcher un mal irréparable. Or, dans le cas présent il ne s'agit que de saisir du bois pour empêcher la vente. La procédure qui s'imposait à tortiori était un bref de saisie-revendication. En conséquence le bref d'injonction a été rejeté avec dépens.

Il a paru ici même, le 16 mars, sous la rubrique des tribunaux, un cours d'analyse de procédures dans cette cause de Nicholson contre la Banque d'Hochelaga, des détails relatifs à M. Samuel Ouellet, de Mont-Laurier, qui sont inexacts. La Banque d'Hochelaga n'a comme on l'a vu aucun jugement contre M. Ouellet et elle n'a pratiqué aucune saisie judiciaire du bois de M. Ouellet. Celui-ci n'a pas été partie active au procès entre Nicholson et la Banque d'Hochelaga. Une connaissance insuffisante des faits du litige est la seule cause de cette information erronée du 16 mars. En toute justice pour M. Ouellet, nous insérons cette mise au point qu'il n'a d'ailleurs point sollicitée.

L'OPINION DE M. THORNTON

LE PRÉSIDENT DES RESEAUX DE L'ÉTAT DONNE SON APPROBATION AU TRAIN-EXPOSITION CANADIEN.

Parlant du train-exposition canadien qui circulera en France dans quelques mois, sir Henry Thornton, président de la Commission, a déclaré avoir appris avec plaisir que le gouvernement français avait voté la jolisse somme de quatre millions de francs au bénéfice de cette entreprise. Ce geste généreux constitue, pour lui, la meilleure garantie de succès. Les chemins de fer nationaux, a-t-il ajouté, ont appuyé le mouvement en se réservant à eux seuls tout un wagon dans lequel seront exposés de très intéressants exhibits.

Comme le train-exposition en question intéresse tous les exportateurs et les industriels canadiens, rappelons que le transport de tous les échantillons en France est gratuit par suite d'une entente conclue entre les gouvernements français et canadien.

MM. Taschereau et Perrault à Ottawa

Ottawa, 26 (D. N. C.). — M. Taschereau et M. Perrault, ministre de la colonisation, sont dans la capitale aujourd'hui. Ils ont eu des entrevues avec des ministres fédéraux et provinciaux, avec M. Stewart, sur l'immigration.

Aux bureaux du gouvernement

M. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts, J.-Léonidas Perron, ministre de la voirie, et Athanase David, secrétaire de la province, ont passé la matinée d'aujourd'hui aux bureaux du gouvernement provincial à Montréal.

M. Perron a reçu quelques délégations au sujet d'affaires concernant son département, dont une de Chamblay, une autre de St-Ignace et une troisième de Châteauguay.

Rejet d'un bref d'injonction

LE JUGE BRUNEAU REFUSE D'ACQUIESCER UNE REQUÊTE DE LA MAISON J.-M. NICHOLSON CONTRE LA BANQUE D'HOCHÉLAGA. UN PRI-VILEGE SUR DU BOIS

Le juge Bruneau a rejeté ce matin, en Cour de pratique, une requête pour injonction interlocoutoire présentée le 16 mars dernier par J.-M. Nicholson et al., contre la Banque d'Hochelaga.

Le 6 novembre 1919, J.-M. Nicholson avait passé un contrat avec M. Samuel Ouellet, de Mont-Laurier, par lequel M. Ouellet s'engageait à vendre à la maison Nicholson, tout le bois que comprenait un certain domaine.

Il est arrivé que M. Nicholson a eu besoin de 1,489,736 pieds de bois. Pour en garantir le placement, il a déposé à la banque d'Hochelaga, une somme de \$14,281. En même temps, la banque d'Hochelaga lui avait consenti de fortes avances à M. Ouellet s'est arrangé avec ce dernier pour liquider la dette. Elle a pris possession du bois, et a même commencé à en vendre. Cela ne faisait point l'affaire de la maison Nicholson qui a réclamé et qui a pris un bref d'injonction interlocoutoire pour obtenir la restitution du bois.

La Banque d'Hochelaga a rétorqué qu'en vertu de la loi des Banques, elle avait droit d'exercer son privilège et que ce dernier était antérieur et supérieur à ceux que pouvait avoir la maison Nicholson. D'ailleurs, affirmait-elle, cette dernière devait déjà à M. Ouellet une somme de \$150,000 et celui-ci allait intenter bientôt une action en recouvrement. Bien plus, le 15 janvier 1921, la banque a écrit à la maison Nicholson qu'elle possédait un billet à ordre signé par la maison Nicholson pour une somme de \$229,241. La banque ajoutait qu'elle consentait à abandonner tout privilège sur le bois si la maison Nicholson voulait payer intégralement le billet à ordre. Or, le billet à ordre n'a jamais été payé, et la banque avait en plus à se rembourser les avances faites à M. Ouellet.

D'ailleurs, ajoutait-elle, tout retard apporté dans la vente du bois en question entraîne des pertes irréparables. Ce bois est coupé et empli depuis deux ans et tout retard en amène la détérioration. Tout le monde y perdrait donc, surtout si l'on songe que le bois après ces temps-ci a grandes chances de baisser.

Le juge Bruneau a déclaré que le bref d'injonction n'était pas la procédure convenable dans la cause. En effet le bref d'injonction interlocoutoire ne doit être employé que dans les cas d'extrême urgence et seulement lorsqu'il n'existe pas d'autres moyens de recours pour empêcher un mal irréparable. Or, dans le cas présent il ne s'agit que de saisir du bois pour empêcher la vente. La procédure qui s'imposait à tortiori était un bref de saisie-revendication. En conséquence le bref d'injonction a été rejeté avec dépens.

Il a paru ici même, le 16 mars, sous la rubrique des tribunaux, un cours d'analyse de procédures dans cette cause de Nicholson contre la Banque d'Hochelaga, des détails relatifs à M. Samuel Ouellet, de Mont-Laurier, qui sont inexacts. La Banque d'Hochelaga n'a comme on l'a vu aucun jugement contre M. Ouellet et elle n'a pratiqué aucune saisie judiciaire du bois de M. Ouellet. Celui-ci n'a pas été partie active au procès entre Nicholson et la Banque d'Hochelaga. Une connaissance insuffisante des faits du litige est la seule cause de cette information erronée du 16 mars. En toute justice pour M. Ouellet, nous insérons cette mise au point qu'il n'a d'ailleurs point sollicitée.

Propagande allemande

Paris, 26 (S.P.A.). — Les facteurs distribuent en France des milliers et des milliers d'enveloppes mises à Berlin à la disposition de la presse allemande en français du discours que le chancelier allemand a prononcé, le 6 mars, au sujet de la Ruhr.

Cette traduction, qui est bien faite, est imprimée sous forme de brochure. La première page a une bordure noire pour indiquer le deuil du peuple allemand.

Les Allemands ont également fait une traduction en français du discours que le chancelier allemand a prononcé, le 6 mars, au sujet de la Ruhr.

Grièvement brûlés

Chicago, 26 (S.P.A.). — Deux femmes et un enfant ont été pris dans l'incendie d'une habitation de quinze chambres, au petit jour, ce matin, et transportés à l'hôpital. Leurs brûlures sont graves.

Les autres habitants de la maison n'ont pas été blessés, affirmant-ils.

La crise de l'industrie textile

Fall-River, Mass., 26 (S.P.A.). — Une autre crise dans l'industrie textile de cette ville vient d'être évitée temporairement. Hier, les unions affiliées au Conseil textile ont voté de retarder au 20 avril toute décision à propos du refus de l'association des manufacturiers de coton d'accorder une augmentation de salaire de 15 pour cent.

Le Conseil textile s'est réuni quand le vote des syndicats constituant fut connu et a autorisé le président James Tansey à déclarer aux manufacturiers que le Conseil est disposé à négocier avec les représentants des propriétaires ou qu'il discutera la question des salaires.

Une fête chez les carrossiers

ILS CELEBRENT HIER LE HUITIEME ANNIVERSAIRE DE LEUR SYNDICAT — ALLOCUTION DE MGR GAUTHIER.

Un bon nombre de membres du Syndicat catholique des carrossiers et plusieurs représentants des différents syndicats de la ville ont assisté à la fête intime organisée par les carrossiers à l'occasion de la célébration du huitième anniversaire de fondation de leur syndicat. La cérémonie s'est déroulée à la salle Gareau, 243, rue Maisonneuve, hier après-midi.

S. G. Mgr G. Gauthier, fondateur du Syndicat des carrossiers, avait bien voulu marquer par sa présence l'importance de cette fête syndicale. M. D. Pilon, président. Sur l'estrade, on remarquait aux côtés de Sa Grandeur M. l'abbé E. Hébert, directeur des Oeuvres sociales, M. l'abbé N. Roy, aumônier du syndicat, M. l'abbé E. Primeau, ex-aumônier, MM. H. Doucet, B. Binette, E. Provost et G. Tremblay.

Invité à prendre la parole, Sa Grandeur note d'abord qu'il lui plaît beaucoup d'assister à la célébration du huitième anniversaire de fondation du Syndicat catholique des carrossiers. Sa Grandeur était au début de l'organisation. Elle se rappelle très bien les efforts persévérants de M. H. Doucet, le vieux pionnier plein de zèle, d'énergie et d'intelligence. Les carrossiers avaient essayé plusieurs organisations, mais n'ont pu se maintenir; ce n'est que le syndicat catholique qui s'est gardé ensemble. On se réunissait alors à la salle Langelier, angle des rues Berri et Sainte-Catherine. Il s'agissait de faire pénétrer chez les travailleurs une doctrine sociale neuve au pays; les difficultés furent considérables, plus considérables à certains égards que celles qu'on rencontre aujourd'hui.

Mgr Gauthier, dans un mouvement plein de chaleur, montre alors comment les travailleurs ont besoin du syndicalisme catholique. L'ouvrier ne doit pas être catholique seulement à l'église, il doit être catholique partout, dans son foyer, à l'atelier, dans ses activités professionnelles. L'Eglise doit avoir son influence maternelle sur toutes ses activités. Notre race doit garder son caractère catholique et français. Le travail de déformation de nos travailleurs fait peine à voir; il a été à même de constater comment la mentalité de nos catholiques avait besoin d'être réformée. Le syndicalisme catholique a déjà eu une influence heureuse sur les masses, sur les patrons et travailleurs, sur le public en général. On a plus que jamais soif de paix et de conciliation. Notre province continue de garder sa réputation de prospérité sociale; elle est l'endroit le plus sûr où les industriels peuvent investir leurs capitaux. Le droit de propriété est respecté; la justice et la charité chrétienne n'y sont pas lettre morte. Sa Grandeur ajoute aussi qu'elle est heureuse d'appuyer le mouvement ouvrier catholique de toutes ses forces; l'Eglise doit se mêler toujours, discrètement parfois, aux activités professionnelles. Elle mine en insistant sur le zèle que les membres doivent avoir à recruter de nouveaux confrères. Il faut du dévouement, du zèle, de l'abnégation; n'ayons pas seulement le souci matérialiste; ayons aussi le souci de l'intérêt social des travailleurs et du bien de l'Eglise.

M. D. Pilon, président du syndicat, en présentant Sa Grandeur, avait noté les débuts et un peu l'histoire du Syndicat des carrossiers. Ce n'est qu'à force de dévouement et de ténacité que les carrossiers parvinrent à maintenir leur syndicat. Les ouvriers carrossiers, en 1915, avaient de très mauvaises conditions de travail. Les salaires étaient minimes, les heures de travail très longues et les conditions hygiéniques, mauvaises.

Les conditions se sont améliorées de près de cent pour cent grâce à l'organisation et malgré la crise industrielle, la situation des carrossiers est très bonne, grâce encore à l'organisation.

M. Pilon fait remarquer que le Syndicat eut à subir de douloureuses épreuves. Après un début difficile, le Syndicat lut contre la mauvaise volonté des patrons; on refusait de négocier avec lui. Il fut obligé de faire même deux grèves, grèves qui du reste ne furent déclarées qu'après l'épuisement de tous les moyens de conciliation. Depuis ce temps le Syndicat n'a pas rencontré d'échecs. Le grand reproche que font plusieurs membres satisfaits des conditions de travail, c'est que l'organisation est moins nécessaire et s'en désintéresse.

M. G. Tremblay, secrétaire général, fut invité à dire quelques mots. Après avoir souligné les débuts du Cercle Léon XIII en 1918, il nota la fondation des premiers syndicats. Avant de tenter d'établir définitivement le mouvement ouvrier catholique, il fallait former une élite capable de prêcher ses doctrines. On étudia l'encyclique Rerum novarum, les chefs commencent à s'en désintéresser.

Après avoir souligné les débuts du Cercle Léon XIII en 1918, il nota la fondation des premiers syndicats. Avant de tenter d'établir définitivement le mouvement ouvrier catholique, il fallait former une élite capable de prêcher ses doctrines. On étudia l'encyclique Rerum novarum, les chefs commencent à s'en désintéresser.

M. l'abbé E. Hébert a dit quelques mots sur les belles perspectives du syndicalisme catholique. Après avoir félicité les carrossiers de leur travail actif, les ou-

POUR LA REFORME DE L'IMPÔT

Une déclaration de la Chambre de Commerce de Chicoutimi.

Chicoutimi (D.N.C.). — La Chambre de commerce de Chicoutimi vient d'adopter et d'adresser à M. King l'importante résolution suivante:

Attendu qu'il importe que l'impôt sur le revenu, mesure rendue nécessaire par les dépenses de guerre, soit répartie de la façon la plus équitable et la plus rationnelle possible;

Attendu que l'équité ne peut confondre les revenus engendrés par le travail et ceux qui proviennent de spéculations, de placements ou de successions;

Attendu que le meilleur service qu'un homme puisse rendre à son pays est de lui fournir des citoyens compétents dans leurs sphères respectives, service aussi onéreux que méritoire pour tout chef de famille;

La Chambre de commerce de Chicoutimi prie respectueusement l'exécutif fédéral:

1. De faire une distinction entre le revenu gagné par le travail et celui qui provient de succession, dividendes, spéculation de bourse, etc., en taxant moins les premiers que les derniers;

2. De porter à \$500 l'exemption de \$300 accordée par la loi actuelle pour tout enfant de moins de 18 ans;

3. De soustraire à la loi de l'impôt sur le revenu tout citoyen père de cinq enfants âgés de moins de 18 ans et gagnant moins de \$5,000 par année.

ORGANISATION D'AIGREFINS

On vient d'écraser onze chevaliers d'industrie à Paris.

Paris, 26 (S.P.A.). — La police de Paris vient d'arrêter une bande d'aigrefins qui se servaient de boissons colorés comme moyen de communication. Lorsqu'un membre de la bande avait marqué sa victime, il se rendait à un certain café en face de l'Opéra et demandait un breuvage qui par sa teinte voulait dire telle ou telle chose à ses associés qui passaient à côté de la fenêtre.

leur travail, il montra que les syndicats étaient assez prospères pour se construire un immeuble à eux. Tous les ouvriers devront se faire un devoir de se grouper dans cet édifice central. M. l'abbé E. Hébert annonça alors la fondation d'une caisse populaire destinée à recevoir les économies des syndicats et des membres.

M. l'abbé N. Roy, nouvel aumônier, indiquant son manque d'expérience dans les organisations ouvrières, déclara qu'il étudiait, qu'il observait et qu'il ferait tout son possible pour rendre le plus possible efficace son appui.

M. H. Doucet, pionnier du mouvement ouvrier catholique à Montréal, fut appelé à parler. Il était très ému. Il donna une idée des difficultés du début, déclarant qu'il avait toujours fait son possible pour maintenir le Syndicat malgré les travers et les épreuves. Il remercia les membres et les invités de l'honneur qu'on lui faisait et l'assura au milieu des applaudissements de tous. M. Pilon remercia les membres et les invités d'avoir répondu en si grand nombre aux invitations qui leur avaient été faites.

Un pont de glace aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 26 (S.P.C.). — Un barrage de glace s'est formé dans le chenal de Saint-Laurent, en face de Champlain, et les brise-glaces du gouvernement ne peuvent rien faire pour le désagréger. Ce barrage s'est formé alors que le "Lady Grey" et le "Montcalm" attaquèrent la glace du lac Saint-Pierre. Une banquise s'est détachée de la rive et est allée obstruer le chenal, ce qui détermine un amoncellement de glaçons que les deux brise-glaces ne peuvent maintenant aller briser.

Le "Lady Grey" et le "Montcalm" demeureront au quai des Trois-Rivières, tant que l'on n'aura pas fait sauter ce barrage à la dynamite.

Les tisserands auront des augmentations

Boston, 26 (S.P.A.). — Les filatures d'Arlington, qui ont des établissements à Lawrence et à North Andover, ont annoncé aujourd'hui que leurs employés auraient tous une augmentation de salaire au 30 avril. Environ 7,300 personnes bénéficieront de cette décision. Le montant de l'augmentation n'est pas divulgué, mais on pense qu'il correspond de près à l'augmentation de 12 à 15 pour cent, annoncée dernièrement par l'American Woolen Company.

Sarah Bernhardt est mourante

Paris, 26 (S. P. A.). — Sarah Bernhardt, l'actrice célèbre, a reçu l'Extremé-Onction cet après-midi des mains de l'abbé Heiser. Ses médecins prédisent sa fin prochaine.

Une collision mortelle

Utica, N.-Y., 26 (S.P.A.). — Cinq personnes sont à l'hôpital à la suite d'une collision entre trains de marchandises et de voyageurs sur le New-York, Ontario and Western, à Niles, samedi. Le serre-frein Geo. Mason, de Sidney, a été tué. Les blessés sont: Boyd, Middletown, main coupée; G. Goodrich, Norwich, choc; H. Brown, Sidney, les jambes fracturées; J. Taylor et G. McCoy, Oswego, fracture du crâne.

On attribue l'accident au mauvais fonctionnement des signaux à la voie d'évitement de Niles.

L'affaire Villeneuve-Martin

Le juge Delorimier rendra probablement jugement dans l'affaire Villeneuve-Martin, jeudi ou samedi.

Les avions américains

Port-au-Prince, Haïti, 26 (S.P.A.). — Les avions américains qui retournent de Porto-Rico, aux Etats-Unis, sont arrivés de Saint-Domingue, hier, et repartis ce matin pour Guantanamo, Cuba. Ils étaient poussés par un vent favorable.

Le budget des chemins de fer

Ottawa, 26 (S.P.C.). — On pronostique une amélioration du budget des chemins de fer que M. G. P. Graham va bientôt présenter. Sir Henry Thornton a déjà laissé entendre que l'exploitation des chemins de fer nationaux accuserait un excédent de trois millions de dollars des revenus sur les dépenses, mais sir Henry ne tenait pas compte des dépenses fixes qui sont probablement plus élevées qu'en 1921. Dans ce cas le déficit de 1922 serait environ de cinquante-sept millions. En 1921 il fut de soixante-deux millions.

L'énorme récolte de la saison dernière et les grèves sur les chemins de fer américains ont beaucoup contribué à ce progrès. On va essayer de présenter le budget des chemins de fer demain afin que les députés puissent en prendre connaissance pendant les vacances de Pâques.

Les sans-travail en Italie

Rome, 15 mars, (par courrier). — Le nombre des ouvriers sans travail semble augmenter en Italie, dit un avis émanant de l'Office International du Travail. Au 1er septembre les sans-travail étaient 317,983 et leur nombre s'est élevé à 354,238 en décembre.

Le Piggly-Wiggly

Memphis, Tenn., 26. — Clarence Saunders, président de la compagnie Piggly-Wiggly a déclaré une guerre à mort aux courtiers de Wall Street et à la Bourse de New-York. Il a déclaré qu'il ne céderait pas une seule action, Piggly Wiggly, catégorie A, à quelque prix que ce soit, pour permettre aux courtiers de se couvrir. M. Saunders dit qu'à l'avenir il disposera de ses actions en s'adressant directement au public.

Les valeurs canadiennes à Londres

Toronto, 26. — La maison A.-J. Pattison, Jr., a reçu aujourd'hui les cotations suivantes de quelques valeurs canadiennes sur la place de Londres.

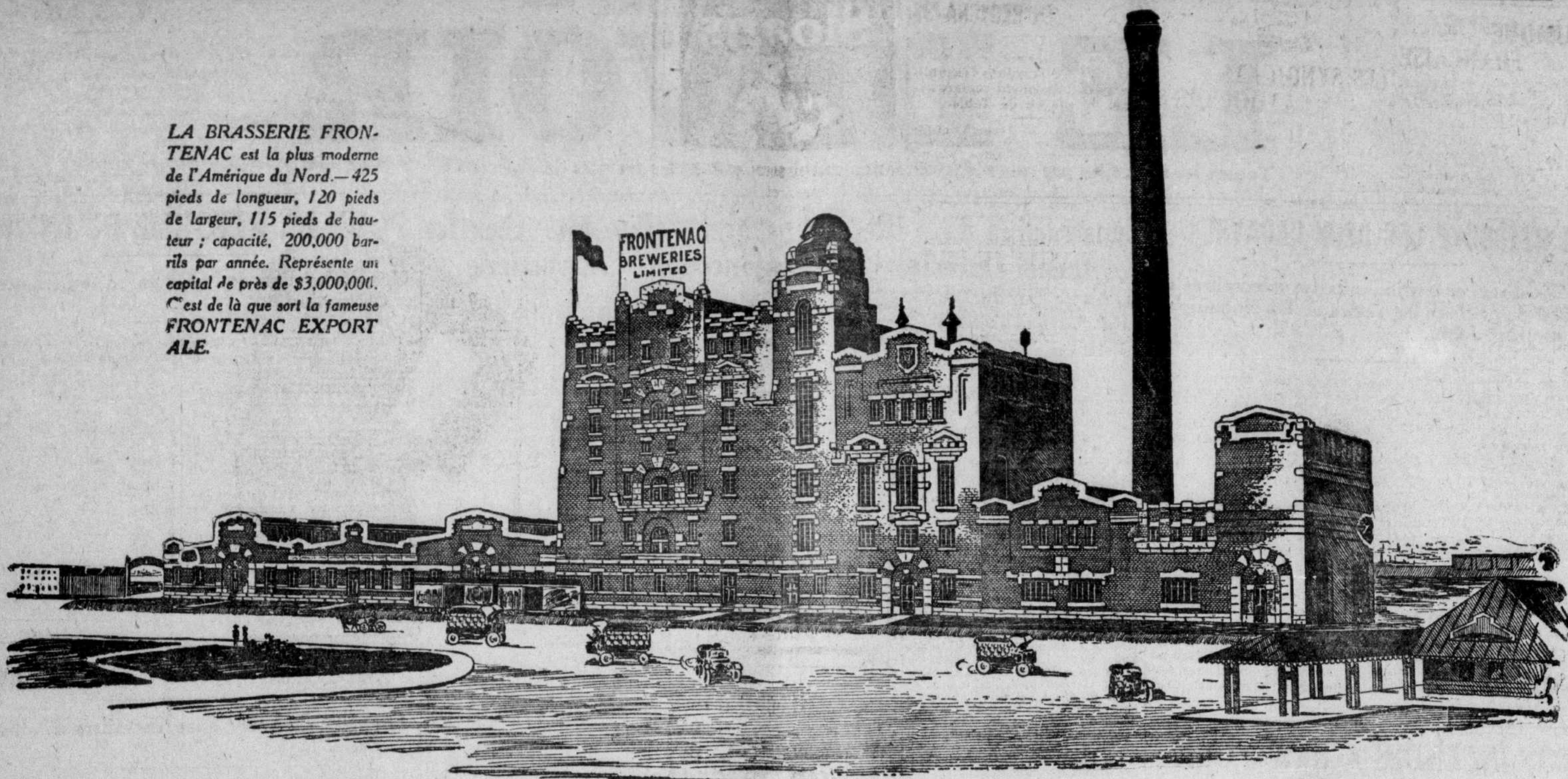
C. P. R., 148; Brazilian Traction, 52.1-4; Can. General Electric, 91; Can. S. S. Voting Trust, 18.3-4; Dominion Steel, 30 Shawinigan, 119.

Décès

LAMBERT. — A Ste-Julienne, comté Montcalm, le 26 mars 1923, à l'âge de 70 ans et 4 mois, est décédé Gilbert Lambert, époux de Delphine Trudel, marchand général.

Les funérailles auront lieu mardi, le 27 courant, à 9 heures 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis, sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA BRASSERIE FRONTENAC est la plus moderne de l'Amérique du Nord.—425 pieds de longueur, 120 pieds de largeur, 115 pieds de hauteur; capacité, 200,000 barils par année. Représente un capital de près de \$3,000,000. C'est de là que sort la fameuse FRONTENAC EXPORT ALE.



Vous Etes Cordialement Invités

à la Réception Publique (des rafraichissements seront servis) qui se tiendra à la Brasserie Frontenac chaque jour de la semaine, du

2 au 7 Avril == Semaine d'Anniversaire de la Frontenac Export Ale.

Nous célébrons le premier anniversaire de la FRONTENAC EXPORT ALE—"La bière des géants"—Synonyme d'Ale parfaite—qui maintient sa bonne réputation et justifie tous les éloges qu'on en fait. Brassée pour l'exportation, elle garde au pays la même bonne renommée qu'elle s'est déjà acquise à l'étranger.

Sa popularité a toujours été en augmentant, ainsi que l'habitude chez les gens de boire la Frontenac Export Ale. Les chiffres des ventes n'ont pas cessé de faire bonds prodigieux, les commandes d'affluer chaque jour plus nombreuses—jusqu'à ce que sa popularité prit des proportions colossales—et sa qualité lui attire encore chaque jour des légions d'amis.

"Goûtez-y pour ce qu'elle contient", disions-nous en la lançant. Le public nous a démontré depuis que nous n'avions pas eu tort de vanter toutes ses qualités.

Fiers de notre produit, fiers de notre succès sans précédent et reconnaissants de l'encouragement du pu-

blic, nous avons l'intention de célébrer comme il convient le premier anniversaire du lancement de notre fameuse Ale en faisant de la semaine du 2 au 7 avril, la SEMAINE D'ANNIVERSAIRE de la FRONTENAC EXPORT ALE.

Et durant cette semaine, nous donnerons à notre Brasserie une réception publique. Tous y seront les bienvenus. Nous mettrons toute l'usine à votre disposition pour vous permettre de voir de vos propres yeux comment est brassée cette fameuse Ale — et visiter la brasserie d'où sort la FRONTENAC EXPORT ALE, la plus moderne de l'Amérique du Nord. Il est tout juste en effet que la brasserie du peuple célèbre cette fête avec le peuple — auquel elle doit sa prospérité.

Des rafraichissements seront servis et rien ne sera épargné pour rendre votre visite distrayante et instructive. VENEZ SANS AUTRE INVITATION DE NOTRE PART. Les dames sont tout spécialement invitées.

IMPORTANT

Et pour bien vous faire connaître la science du brassage en même temps que l'outillage et le matériel de notre grande brasserie, nous publierons à partir de demain et tous les autres jours de cette semaine un article instructif sur chacune des opérations les plus importantes suivant le procédé employé à la FRONTENAC, procédé qui sert au brassage de la fameuse FRONTENAC EXPORT ALE.

Lisez bien chacun de ces articles. Le premier de la série paraît demain.

FRONTENAC BREWERIES LIMITED—Montréal.

Du 2 Au 7 AVRIL **Semaine d'Anniversaire** **Frontenac Export** **Du 2 Au 7 AVRIL**

L'Alliance française

LA MUSIQUE FRANÇAISE

CAUSERIE DE M. PAUL MORIN
— INTERPRÉTATION DE MILLE GERMAINE MALEPART.

L'Alliance Française avait organisé, pour vendredi soir dernier au Ritz-Carlton, ce que nous appellerons volontiers une conférence-concert. Le programme, en effet, comportait une étude de la musique française moderne par M. Paul Morin, docteur de l'Université de Paris, qui nous a parlé en particulier de Saint-Saëns, de Fauré et de Debussy, et l'exécution au piano d'une œuvre choisie de chacun de ces trois auteurs par Mlle Germaine Malepart, prix d'Europe en 1917.

M. le Juge Gonzalve Desaulniers, qui présidait, a ouvert cette véritable soirée d'art par quelques mots d'éloges à l'égard des deux hôtes canadiens de l'Alliance, qualifiant M. Morin de «cerveau musical» et Mlle Malepart d'«artiste accomplie».

D'aucuns ont paru surpris que l'auteur du Paon d'Enlaid ait traité son sujet en poète qui jongle à plaisir avec les fleurs de rhétorique, manie non sans élégance le verbe sonore et légèrement teinté de symbolisme de la comtesse de Noailles et joue habilement du paradoxe surtout lorsqu'il parle de Debussy qu'il commence d'abord par juger plutôt sévèrement pour le monter ensuite aux nues.

Pour M. Paul Morin, les trois grands maîtres de la musique française moderne plus haut cités sont très différents l'un des autres, sauf toutefois sous le rapport de l'inspiration et de l'art admirable d'écriture. Saint-Saëns lui apparaît comme le Cornille de la musique; Fauré, le Lamartine; et enfin Debussy, le Stéphane Mallarmé.

L'espace nous manque, malheureusement, pour analyser ici la belle conférence de M. Morin. Disons simplement que cet homme semble admirer beaucoup ces artistes de la sonorité, capricieuse et sans frein surtout chez Fauré et Debussy, et leur reconnaître une certaine supériorité sur les vrais classiques, en ce qu'il nous permet de différer d'opinion avec lui. M. Morin vante Fauré, par exemple, d'avoir brisé ce qu'il ose appeler l'étroitesse des règles du plus pur classicisme afin de donner libre cours à la fantaisie de toute inspiration pourvu qu'elle soit noble. Trop longtemps, confesse-t-il, l'écrit, dans la musique la mélodie a prédominé de façon continue, pendant que l'accompagnement demeurerait effacé. Et chose qui donnera peut-être, M. Morin termine son étude sur Debussy, la dernière de la série, en admettant que «la musique n'est pas une forme, mais un art».

Loin de nous la pensée d'avoir voulu, par ces quelques remarques forcément brèves, diminuer en quelque sorte la valeur des arguments invoqués par M. Paul Morin en faveur de la musique française moderne. S'il est un admirateur fervent de cet art nouveau, il a su nous dire plusieurs vérités plus ou moins connues du profane en général, sur sa valeur réelle, et définir assez exactement le caractère propre de la musique de chacun des trois artistes dont il nous a parlé.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

Comme le disait M. Gonzalve Desaulniers dans ses quelques paroles du début de la soirée, l'éloge de Mlle Germaine Malepart n'est plus à faire dans le public montrealais. Sa façon d'interpréter la musique moderne aussi bien que la classique est vraiment fidèle, suivant nous, à la pensée des auteurs. Or, ajouterons-nous, nous basant sur la nouvelle preuve qu'elle nous a donnée vendredi de son solide talent, avec du travail et de la persévérance elle deviendra sûrement un artiste du plus grand mérite dont l'honneur ne sera pas sans refléter sur notre race trop méconnue peut-être des étrangers sous le rapport des aptitudes artistiques.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CONSEIL CENTRAL

Une délégation du conseil central des syndicats catholiques va se rendre incessamment à l'hôtel de ville, auprès du comité exécutif pour renouveler les protestations du conseil contre l'avance de l'heure. Le délégué O. Filion, après le rapport de l'exécutif, a noté que plusieurs manufacturiers faisaient signer des pétitions en faveur de l'avance de l'heure. Les employés recevaient de la sorte une pression indirecte. Il est arrivé que des ouvriers franchement contre l'avance de l'heure ont dû pour ne pas nuire à leur position signer contre leurs idées. C'est dire que le conseil de ville doit prendre avec prudence les pétitions que présentent certains manufacturiers au nom de leurs employés. Les délégués Bernier et Gauthier ont remarqué encore une fois qu'en plus de troubles qu'occasionne tout changement d'heure, l'avance de l'heure prive les ouvriers d'un repos auquel ils ont droit. En été à 9 heures du soir, il n'est en réalité que 8 heures à l'heure solaire. Il fait clair; les enfants font du bruit dans les rues, l'activité commerciale n'est guère ralentie, ce qui fait que les travailleurs qui vont à l'ouvrage à 7 heures a.m. (en réalité à 6 heures a.m.) n'ont guère le temps de se reposer par un sommeil tranquille. L'avance de l'heure prive l'ouvrier en pratique d'une heure de repos.

Le comité exécutif a rapporté favorablement sur le projet d'une ligne de tramways faisant le circuit St-Laurent-Rachel, Amherst Ste-Catherine-Viaurville, afin d'augmenter l'efficacité du trafic dans l'est. La délégation a été chargée de présenter ces vues devant le comité exécutif de la ville. Cette délégation est formée de MM. D. Filion, G. Tremblay et R. Binette.

Le comité de la fête du travail a été nommé au complet. Il est composé comme suit: MM. R. Binette, J.-L. Vachon, G. Tremblay, L. Lanoie, O. Lasalle, A. Marcotte, Z. Laurendeau, J.-A. Daigault, J.-B. Beauregard, A. Habié, A. Gauthier, J.-A. Léonard, J.-B. Huet, A. Mesier et Z. Santner.

L'Alliance nationale avertit les syndicats catholiques qu'elle fait maintenant l'assurance collective et qu'elle peut leur donner d'excellents avantages à ce point de vue.

Le délégué R. Lajoie a soulevé la question de faire imprimer des insignes pour les délégués du conseil lorsqu'ils ont à figurer publiquement. Le comité exécutif étudiera la chose.

Le comité de construction et location a fait rapport. M. G. Tremblay a invité tous les délégués à assister à la journée sociale qui doit avoir lieu à la villa St-Martin, le 8 avril prochain.

SYNDICAT DES PLOMBIERS

Ce soir, salle des syndicats, 3-est rue Craig, assemblée du syndicat des plombiers. Rapport de M. R. Binette. Un agent de compagnie d'assurance viendra expliquer aux membres le système d'assurance collective. Il y aura aussi tirage pour les membres qui seront présents à l'assemblée d'un joli cadeau.

SYNDICAT DES PRESSIERS

Le Syndicat catholique des pressiers s'assemble ce soir, à la salle de l'union du commerce, 149, Berri. Initiation de nouveaux membres. Rapports intéressants. Tous les membres sont priés d'assister à la réunion qui commencera à 8 h. 15.

A LACHINE

Le conseil central des syndicats catholiques de Lachine se réunit ce soir à la salle ordinaire, sous-basement de l'académie Picher.

Société de biologie

UNE CONFERENCE SUR L'HEREDITE

Demain soir, mardi, le Fr. Marie-Victorin, professeur de botanique à l'Université, donnera sous les auspices de la Société de biologie, une conférence intitulée: «On en est la question de l'hérédité». Cette causerie aura lieu dans la grande salle de l'Université, 185, rue Saint-Denis. Le public sera admis.

Fracture du crâne

Mme Baba Nathanson, 71 ans, 1098, rue Saint-Dominique, est morte hier d'une fracture crânienne. Elle était tombée sur le trottoir, vis-à-vis de chez elle en revenant de la Synagogue.

Ravagé par le feu

Edmonton, 26. — (S.P.C.) — Toute la partie commerciale de Rimby, Alberta, a été complètement rasée par le feu, samedi. Dégâts: \$60,000.

"FEUILLETON DU DEVOIR"

"LE GRAND CHOC"

PAR

M. LE MIERE

(Suite.)

Le fait est que les mères comme Mme Mailleul ont beaucoup d'institutions.

Le lendemain, Stéphanie ayant entraîné son frère dehors, M. Champré, très intrigué, se présentait au magasin d'horlogerie; il se demandait pourquoi sa vieille voisine l'avait fait appeler avec mystère, et de quelle affaire importante elle désirait l'entretenir.

L'explication fut simple et courte, dans la petite salle un peu sombre. — J'ai réfléchi pendant des mois, dit Mme Mailleul; maintenant que je suis décidée, je n'ai

point par quatre chemins. Oui, M. Champré, moi qui n'ai plus mes yeux, j'ai vu des choses bien intéressantes... Il s'agit de deux personnes que nous connaissons parfaitement, vous et moi, et qui feraient ensemble, je crois, un bon ménage. Ce n'est pas à moi de vanter le jeune homme... Je ne peux pourtant pas dire qu'il est le premier venu... continua la mère, dont la voix s'enrouait; mais voilà: il est infirme, le pauvre garçon, il a perdu une jambe à la guerre...

— Albert! s'exclama le pharmacien, étourdi par une commotion subite et un afflux de pensées tumultueuses. Il voudrait se marier?

— Dix-huit ans! répéta M. Champré, pâle de saisissement.

— Mais pourquoi?... mais pourquoi donc, Madame?

— Je sais bien que tout se fait, par le temps qui court, acheva-t-elle. Et puis, comment sortir d'une situation quand personne ne se décide à risquer le premier pas? Je me suis dit que, vous et moi, nous n'aurions qu'à prendre ces deux là par la main pour les amener l'un à l'autre...

Mme Mailleul n'ignorait pas que ces mariages sont à peine des exceptions, à notre époque. Elle n'ignorait pas non plus à quel elle avait affaire, et l'estime, l'affection, l'admiration de M. Champré pour Al-

PERDIT 30 LIVRES EN REGAGNA 35

Courtier en Immeuble — vétéran — de Toronto, raconte son rétablissement remarquable au moyen de Tanlac.

James Burns, 20, rue Saint-Albans, un courtier en immeuble, rentier, est encore un autre homme éminent dans les affaires civiles de Toronto, qui parle en faveur de Tanlac. Mr. Burns, ou "Papa" comme on le nomme partout à Toronto, est âgé de soixante-trois ans, mais il dit:

"Personne ne me donne soixante-trois aujourd'hui, et je me sens aussi actif et aussi énergique qu'il y a quarante ans."

"Avant de prendre Tanlac, j'avais beaucoup maigri, de cent soixante je suis tombé à cent trente livres, et j'avais commencé à sentir le poids des années s'appesantissant sur moi. Rarement, je mangeais plus qu'un repas par jour et j'en ressentais des douleurs atroces. La nuit, il me fallait me lever et marcher, car j'étais trop nerveux pour dormir, et souvent je me sentais trop épuisé pour me lever et sortir.

"Je ne crois pas que j'eusse jamais pu me rétablir aussi bien que je le suis aujourd'hui, si je n'avais pris le traitement Tanlac. Il a complètement rétabli ma santé, et m'a fait engraisser jusqu'à cent soixante-trois livres. Tanlac est le meilleur médicament que j'aie jamais fait."

Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens.

Il s'est vendu plus de 35 millions de bouteilles.

UNE NOUVELLE OPPOSITION

LA SECTION SAINT-NICOLAS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE S'OPPOSE À L'AVANCE DE L'HEURE

La section Saint-Nicolas d'Ahuntiste de la société Saint-Jean-Baptiste vient d'envoyer la résolution suivante au conseil municipal de Montréal pour s'opposer à l'avance de l'heure.

M. le maire, MM. les échevins de la cité de Montréal.

Comme on vous demande de reconsidérer le vote donné sur cette question, je suis chargé par la section Saint-Nicolas no 32 de la société Saint-Jean-Baptiste, de vous communiquer la résolution suivante:

Attendu que l'on cite toujours les vieux pays comme exemple à ce sujet et que nous constatons que la France, pour un fatigage de cette mesure, vient de l'enterrer par une immense majorité du Parlement;

Attendu que l'avance de l'heure est une mesure nuisible sous tous rapports à l'ouvrier qu'elle condamne à supporter, au plus fort de la chaleur du jour, la fatigue du travail; qu'elle l'oblige à se lever plus tôt, alors qu'il pourrait jouir du repos si nécessaire pour réparer ses forces et lui permettre de donner le plein rendement de son travail; qu'elle le force à se mettre au lit alors que la chaleur et la trop grande clarté régnent encore;

Attendu qu'elle est particulièrement nuisible au repos et à la santé des personnes qui vivent dans les hôpitaux, les communautés, les collèges et les autres institutions;

Attendu que, au témoignage même des membres du clergé, elle offre un sérieux obstacle à la fréquentation des offices religieux;

Attendu que par les années passées, l'avance de l'heure n'étant pas uniforme dans la majorité des villes et des campagnes, elle a été une cause de confusion et de désorganisation économique et sociale;

Attendu que ce changement d'heure cause aux femmes dans leur foyer le double ouvrage, les forçant à servir deux ou trois repas au lieu d'un seul, parce que certaines institutions continuent d'opérer d'après l'heure solaire, c'est-à-dire l'heure du bon sens;

Attendu que les voyageurs de commerce subissent de ce fait des pertes de temps et des ennuis nombreux dans l'exercice de leur profession, à cause du départ ou de l'arrivée des trains ou dans la visite de leurs clients

LE PROCÈS DE MGR ZEPLIAK

Le procureur de l'Etat demande la peine de mort pour ce prélat. — On l'accuse de conspiration.

MOSCOW, 26 (S. P. A.). — Le procès de Mgr Zepliak et de plusieurs prêtres catholiques s'est terminé samedi. Le procureur Krylendo a demandé la peine de mort pour monseigneur Zepliak, le vicaire général Butchkavich et les abbés Elmond et Kevezto. Il a demandé de lourdes sentences d'emprisonnement pour neuf prêtres et des condamnations moins fortes pour les autres.

On les accuse de conspiration pour renverser le gouvernement soviétique. Mgr Zepliak a répliqué que l'Eglise catholique n'avait rien à gagner sous un régime comme sous un autre et que jamais on n'avait tenté quoi que ce soit contre le régime soviétique.

UN COLLEGE INCENDIE

Le collège de l'Assomption de Worcester a été détruit dans la nuit de samedi à dimanche. — On croit à une main criminelle.

WORCESTER, MASS., 26 (S. P. C.). — Le collège de l'Assomption, de Greendale, a été incendié dans la nuit de samedi à dimanche. Les cent trente étudiants ont pu se sauver en vêtements de nuit et ont été accueillis par les voisins. L'inspecteur fédéral McCarthy a trouvé au pied de l'assommoir une lampe qui avait été remplie d'huile brute. Cette lampe n'avait jamais été vue dans le collège.

Il y a quelques mois, le supérieur du collège a reçu des lettres de menaces anonymes, où on lui disait que le feu serait mis au collège. Depuis, le révérend Rounold faisait chaque soir une inspection minutieuse des différents locaux. Samedi soir à minuit tout était parfaitement tranquille. Les pertes sont estimées à \$250,000. Le collège de l'Assomption avait été fondé en 1904, par un groupe de religieux chassés de France.

La coopération intellectuelle

Einstein donne sa démission comme membre de la section de la coopération intellectuelle de la Ligue des nations.

Bruxelles, 26 (S. P. A.). — M. Jules Desirée, de Belgique, qui préside la commission de la coopération intellectuelle de la Société des Nations, a dit qu'il attendait aujourd'hui la confirmation des déclarations de la commission d'Albert Einstein, le savant allemand.

Il a exprimé sa surprise de la teneur de la lettre du professeur Einstein, dans laquelle, d'après les déclarations, le membre allemand a déclaré qu'il était convaincu que la Société n'avait ni le pouvoir ni la bonne volonté nécessaire pour accomplir sa tâche et que "comme pacifiste convaincu, il ne me semble pas convenable d'avoir aucune relation avec la Société".

M. Desirée a déclaré qu'il était aussi bon pacifiste que le professeur Einstein, et cependant "la Société des Nations me semble le meilleur espoir pour la réalisation de la paix du monde". Il a ajouté que Einstein n'avait jamais assisté à aucune réunion de la commission et qu'il lui était par conséquent difficile de juger l'esprit dans lequel elle travaillait. Il a ajouté que si la démission était confirmée, "nous ne pouvons que le regretter et remplacer le professeur Einstein aussitôt que possible par un savant allemand mieux à même de comprendre la direction que nous donnons à nos travaux".

La sous-commission des relations des universités a discuté aujourd'hui une suggestion faite par le délégué américain Robert A. Millikan, qu'on publie un manuel d'histoire purement objectif pour remplacer les manuels existants dont plusieurs, a-t-il dit, sont erronés et souvent inspirés par un esprit nationaliste. Une commission spéciale a été nommée pour étudier la proposition.

LES DÉPENSES D'ÉLECTIONS

QUELQUES CHIFFRES INTERESSANTS PUBLIES DANS LA GAZETTE OFFICIELLE.

Québec, 26. — La Gazette Officielle de Québec publie au fur et à mesure de leur arrivée les comptes de dépenses d'élections de chacun des candidats aux dernières élections provinciales. Chaque intéressé a deux mois pour produire son état de compte.

Voici les noms des quelques candidats ayant rempli cette formalité dans le dernier numéro de ce journal : C.-A. Bernard, candidat dans le comté de Rouville. Copies de listes des électeurs, \$36.12; téléphones, \$21.30; salaires de comités, \$199.46; voyages en chemins de fer, frais d'hôtels, etc., \$788; comptes divers, \$23. Total, \$419.88.

Pierre Lortie, candidat dans le comté de Labelle. Copies de listes des électeurs, \$59.44; travaux d'impression, publicité et timbres-poste, \$82; salaires de comités, voyages en chemin de fer, frais d'hôtels, \$788; comptes divers, \$25. Total, \$953.44. C.-E. Gault, candidat dans la division Saint-Georges, district de

leur espoir pour la réalisation de la paix du monde". Il a ajouté que Einstein n'avait jamais assisté à aucune réunion de la commission et qu'il lui était par conséquent difficile de juger l'esprit dans lequel elle travaillait. Il a ajouté que si la démission était confirmée, "nous ne pouvons que le regretter et remplacer le professeur Einstein aussitôt que possible par un savant allemand mieux à même de comprendre la direction que nous donnons à nos travaux".

La sous-commission des relations des universités a discuté aujourd'hui une suggestion faite par le délégué américain Robert A. Millikan, qu'on publie un manuel d'histoire purement objectif pour remplacer les manuels existants dont plusieurs, a-t-il dit, sont erronés et souvent inspirés par un esprit nationaliste. Une commission spéciale a été nommée pour étudier la proposition.

Montréal. — Location de salle de comités, salaires, travaux d'impression, téléphone, timbres-poste, etc., \$1,576.71; location de salle, \$75; publicité, \$254. Total, \$1,906.71. Colonel John J. Creelman, candidat dans la division Saint-Georges, district de Montréal. Location de salle de comités, \$200; publicité, etc., \$375; salaires et comptes divers, \$512.66. Total, \$1,087.66. Le total des dépenses de M. J.-N. Francoeur, candidat dans le comté de Lotbinière, a été de \$41.

La dette tcheco-slovaque

Prague, 26 (S. P. A.). — La délégation que la Tchéco-Slovaquie envoie aux Etats-Unis pour régler la question de sa dette partira probablement pour Washington vers la mi-avril. La dette se chiffre à environ \$103,000,000.

Plainte bien motivée

Québec, 26. — (S. P. C.). — Le sergent Laliberté a arrêté hier Henri Gendreau alias Burrett que l'on recherche à Montréal pour refus de pourvoir aux besoins de sa famille. Le bonhomme avait huit mille cinq cents dollars dans ses poches.

NAVIGATION

L'ARRIVÉE DU "METAGAMA"

CE PAQUEBOT EST ARRIVÉ À ST-JEAN, SAMEDI — LANCEMENT DU MINNEWASKA À BELFAST

Le Metagama, de la compagnie du Pacifique-Canadien, est arrivé à St-Jean hier après-midi, venant de Glasgow via Belfast. Ses passagers étaient au nombre de 1,334 dont 239 dans les cabines et 1,095 en troisième classe.

On annonce qu'un des passagers, M. Duncan-Fraser McLean, qui était accompagné de sa femme, est décédé à bord samedi, ayant succombé à une hémorragie. Le défunt, âgé de 38 ans, revenait d'Ecosse, d'où il était parti en très bonne santé, apparemment, et retournait chez lui à Brandon, Manitoba.

LE MINNEWASKA

Le Minnewaska, nouveau paquebot à passagers de la Atlantic Transport Line, a été lancé à la mer à Belfast pour la première fois jeudi dernier, et cela à titre d'essai, muni d'une dépêche reçue samedi par les représentants à Montréal, de la ligne White-Star Dominion. Ce navire sera affecté au service New-York-Londres qu'il inaugurera le 18 août prochain.

Un autre navire, le Minnetonka, est actuellement en construction pour la même compagnie et fera également du service entre New-York et Londres vers la fin de la présente année. De même que le Minnewaska, il sera aménagé de façon à accommoder d'une seule classe de passagers. Il mesurera 21,000 tonnes et mesurera 600 pieds de longueur. Il pourra transporter un cargaison maxima de 17,000 tonnes.

Ce prochain navire sera le plus gros du genre faisant du service entre New-York et Londres.

99 VOYAGES EN 1923

Les paquebots de la compagnie du Pacifique-Canadien en service entre le Canada et l'Europe feront 99 voyages au cours de la prochaine saison de navigation, soit 17 de plus qu'au cours de la saison dernière. Il y aura 72 départs de Montréal et 27 de Québec.

La saison de navigation 1923 à Montréal sera ouverte le 3 mai prochain par le Metagama, qui inaugurera un service direct entre le Canada et l'Irlande et auquel seront également affectés le Marburn et le Marloch.

Ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de l'annoncer, un nouveau navire, le "Montclair", fera le service entre les ports d'Europe et Québec, devant arriver pour la première fois dans ce dernier port le 12 mai prochain. Ce sera le plus gros navire d'une seule classe que possède la compagnie du Pacifique-Canadien.

Le "Marlen" et le "Marvale" inaugureront, de leur côté, cette année, un service direct entre Montréal, Cherbourg, Southampton et Londres. D'autre part, l'"Empress of Scotland", 25,000 tonnes, l'"Empress of France", 18,500 tonnes, et l'"Empress of Britain", 15,850 tonnes, reprendront le service inauguré l'été dernier entre Québec, Hambourg, Cherbourg et Southampton. Le "Montclair", le "Montcalm" et le "Montrose", enfin, feront le même service que le nouveau "Montclair".

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le "Regina", de la ligne White-Star Dominion, est arrivé hier matin à Halifax, venant de Liverpool via Queenstown avec 295 passagers de cabine et 753 en troisième classe.

Le "Saxonia", de la ligne Cunard, venant de Hambourg, Southampton et Cherbourg et en route pour New-York, est attendu aujourd'hui à Halifax.

Le "Melita", de la compagnie du Pacifique-Canadien, était attendu à Cherbourg à 5 heures ce matin, venant de Saint-Jean et en route pour Southampton et Hambourg.

Le "Montrose", de la même compagnie, est arrivé samedi à Liverpool, venant de Saint-Jean.

L'"Empress of Canada", de la même compagnie, était attendue ce matin à midi à Hong-Kong venant de Vancouver via Yokohama.

En Cour d'appel

Le prochain terme de la Cour d'appel, division de trois juges, s'ouvrira demain. Le rôle comprend vingt-sept causes. Sur ce nombre, il y a deux causes criminelles, quinze causes du district de Montréal et dix causes des districts ruraux. En voici la liste :

Causes criminelles : Le Roi et Astrot; Le Roi et Leroux. Causes du district de Montréal : Gould et Cohen; Bissonnette et Girard; Cité de Montréal et Archambault; Ironside et Ward; Cummings et Mendelsohn; Comtois et Archambault; Comtois et Viau; Comtois et Martel; Bennett Bros et Ward Construction Company; Canada Cement Company et Ville de Montréal-Est; The St. Lawrence Land Company et Ville de Montréal-Est; Phaneuf et Suherling; Veronneau et Gillespie; D'Onofrio et Kravitz; Gravel et Lemieux. Autres districts : Moreau et Vallée; Ritchotte vs Lemaire et Pellet; Adam et Cartier; Cordeau et Colliard; Kearns et corporation du canton de Low; Crawley et McCracken Company, et Osborne; Beaulieu et Crochetière; Raymond et Corporation du village de Mont-Laurier; Mondor et Hervieux; L'Abbé et Fréchette.

Récentes nominations

Québec, 26. — (D.N.C.). — Parmi les récentes nominations faites par le gouvernement provincial, on remarque celles de MM. Odila Tremblay et Joseph Bolduc, commissaires d'écoles pour la municipalité de Harvey, comté de Chicoutimi, et Charles Lévesque, Edmond Paradis et Aimé Lebel, commissaires d'écoles pour la municipalité de St-Rémi-de-la-Rivière-Métis, comté de Matane.

LA RUHR

CONFIANCE EN M. POINCARÉ

LES DÉPUTÉS FRANÇAIS APPROUVENT LA POLITIQUE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL EN VOTANT LES CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'OCCUPATION

Paris, 26. (S. P. A.). — Vendredi après-midi, après les scènes tumultueuses dont la Chambre fut le théâtre, les députés ont voté les crédits demandés par le gouvernement pour l'occupation de la Ruhr, 474 députés ont voté en faveur des crédits et 64 contre. C'est un vote de confiance dans le gouvernement et sa politique dans la Ruhr, politique que les radicaux eux-mêmes ont approuvée, à l'exception de l'extrême gauche.

DELEGUE DU VATICAN

Londres, 26. (S. P. A.). — Une dépêche de Rome au Times dit qu'à la suite d'une lettre adressée par les évêques à Rhénanie au pape, le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat au Vatican, a décidé d'envoyer Mgr Testa dans les régions occupées. On croit savoir, dit la dépêche, que le Saint-Siège n'a pas l'intention de s'immiscer dans les questions ayant un caractère politique.

LES EXPULSES

Coblenz, 26. (S. P. A.). — Plus de 1,800 individus ont été expulsés des régions occupées par les autorités alliées, affirmant des rapports de source allemande. Et comme la plupart des expulsés sont mariés et pères de grosses familles, également expulsées, le nombre de personnes chassées de la Ruhr et de la Rhénanie est estimé à 8,000.

ARRESTATION DE DEUX INFIRMES

Bruxelles, 26. (S. P. A.). — Des dépêches annoncent que deux infirmes belges ont été attaqués, insultés et arrêtés récemment par des Allemands, à Hagen, en Westphalie. Les dépêches ajoutent qu'à la suite de cet incident, les autorités belges ont imposé des pénalités dans la zone qu'ils occupent.

Les deux infirmes, Mlle Irène Gaudens et Nymphé Gillis, dont les passeports étaient en règle, accompagnés d'une Allemande de l'Asile de Gheel, Belgique, à son domicile en Allemagne. En arrivant à Hagen, une foule composée d'hommes et de femmes, attaqua les infirmes, les insultant et les frappant. Mlle Gaudens fut jetée à terre et maltraitée. Elle parvint à s'échapper des mains de la populace, se vêtant de déchirés, sans souliers et sans chapeau, mais elle et sa compagne furent immédiatement arrêtées et emmenées au bureau de police. Pendant le trajet, la populace qui suivait, insultait les prisonnières et se moquait d'elles. Quelques énergumènes leur lancèrent même des poignées de poivre dans la figure. Les deux infirmes belges ne furent rendues à la liberté que plusieurs heures après.

DES TERRORISTES

Essen, 26. (S. P. A.). — Des bandes d'hommes sans travail, portant des chemises vertes, terrorisent le pays pendant la nuit dans le district de Rothenhausen, près d'Essen; les Français envoient des troupes dans cette région pour mettre fin à ces troubles.

Les Allemands prétendent que ces hommes sont des communistes avant tout chef un mineur russe et qu'ils sont armés.

COURTES NOUVELLES

M. L'ABBE CARON EST MALADE

Québec, 26. — (D.N.C.). — M. l'abbé Ivanhoe Caron, missionnaire colonisateur et auteur d'études remarquables sur la colonisation dans la province de Québec est actuellement en repos à l'Hôtel-Dieu. Il souffre de surmenage.

LA COUR DES FAILLITES

Québec, 26. — (D.N.C.). — Les juges Malouin et Gibson ont conféré samedi dernier avec le juge Panneton, seul juge de la Cour de faillites pour la province de Québec. On voudrait diviser ce tribunal en plusieurs districts judiciaires, par exemple : Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke.

MORT D'UN MEDECIN RENOMME

La Haye, 26. — (S. P. A.). — Un médecin éminent de Hollande vient de mourir à Amsterdam, le Dr J.-D. van der Waals.

LE CONGRES PANAMERICAIN

Santiago, Chili, 26. — (S. P. A.). — Le cinquième congrès panaméricain s'est ouvert dans le salon d'honneur du congrès chilien par une adresse de bienvenue d'Arturo Alessandri, président du Chili. Deux mille personnes remplissaient la grande salle. Le travail du congrès a été réparti aujourd'hui entre plusieurs comités où chaque nation est représentée.

NOS EXPORTATIONS

Ottawa, 26. — (S. P. A.). — Les Etats-Unis ont acheté des produits canadiens au cours du mois de février pour \$26,719,205, comparé aux \$20,116,356 d'exportations canadiennes aux Etats-Unis durant février 1922. Les exportations du Canada au Royaume-Uni se sont élevées à \$17,874,204, en février 1923 et à \$15,316,265 en février 1922.

Lundi soir, 26 mars

COURS D'EMBRYOLOGIE A L'UNIVERSITE DE MONTREAL.

Le cours d'embryologie donné par M. L.-J. Dabiz, docteur en sciences de l'Université de Paris, aura lieu le lundi 26 mars à 8 heures et 45 minutes p.m. dans le grand amphithéâtre de l'Université. Il traitera du développement du tube digestif et de ses annexes (glandes digestives et dents). Le cours suivant aura lieu après les vacances de Pâques, le 9 avril prochain.

LE NORD DE L'ONTARIO

LE DEPUTE DE NIPISSING EN A PARLE SAMEDI AU REFORM CLUB.

M. A.-E. Lapierre, député de Nipissing, a été samedi l'hôte d'honneur du déjeuner hebdomadaire du Reform Club. Il a parlé des avantages qu'offrait aux immigrants, le nord de l'Ontario.

Il faut, dit-il, arrêter à tout prix le flot d'immigration qui se déverse sur les Etats-Unis. C'est une blessure toujours ouverte par laquelle nous perdons sans cesse un sang généreux et fort. Les champs d'action ne manquent pourtant pas au Canada, mais on ne les connaît pas.

Qui connaît réellement bien le nord de l'Ontario? Cette région de colonisation s'étend de la voie du Pacifique à la baie d'Hudson et de la frontière québécoise à la frontière manitobaine. Elle compte une population de 263,000 âmes. On y trouve des pouvoirs hydrauliques puissants, des forêts et des mines. Ces dernières sont d'une richesse pratique immense. On estime que le seul district de Porcupine possède quatre cents millions en minerais. Ainsi en 1922, les mines de Porcupine ont produit douze millions et demi d'or, ce qui a donné aux exploitants des dividendes de trois millions. C'est dans le nord de l'Ontario aussi que se trouve le nickel. A ce sujet, M. Lapierre demande que l'on oblige les compagnies financières à l'ouvrage en Canada de façon à ce que le pays puisse en tirer tous les profits possibles.

IL Y A DIX ANS

Le Devoir du 26 mars 1913

On découvre un souterrain. — Les ouvriers qui démolissent le vieux couvent de la Congrégation de Notre-Dame trouvent un passage qui va vers le fleuve.

L'habitation hygiénique à Montréal. — Plusieurs associations philanthropiques s'unissent dans le but de pousser la campagne en faveur de l'habitation ouvrière et du logement sanitaire.

Andrinople est prise. — Cette ville fortifiée, dont la résistance remonte aux débuts de la guerre balkanique, cède enfin aux assauts des Bulgares.

Il n'y aurait plus d'urgence. — Winston Churchill propose aux grandes puissances d'interrompre, pendant un an, les grandes constructions navales. Le premier lord de l'Amirauté constate qu'il y a une amélioration sensible dans les relations anglo-allemandes.

Les exigences de la Grèce

Londres, 26. — (S. P. A.). — M. Venizelos, ancien premier ministre de la Grèce, a exposé, samedi, devant les députés alliés du comité des finances, le point de vue des Grecs relativement au traité de paix de Lausanne avec la Turquie et aux contre-propositions ottomanes.

Il a réclamé l'indemnité des dommages causés par les troupes kémalistes, si le gouvernement d'Angora persiste dans sa demande d'indemnité pour les pertes subies dans la province d'Anatolie. Il demandera aussi réparation pour le désastre de Smyrne et pour l'entretien du million et demi des réfugiés grecs qui ont dû quitter l'Asie Mineure.

M. Venizelos a déclaré en outre que la Grèce exige une indemnité de la part des Alliés pour la victoire qu'elle a remportée durant la Grande Guerre contre les Turcs et aussi pour l'occupation de Smyrne, faite à l'instigation des Puissances Alliées.

L'heure de Strasbourg au lieu de Greenwich

Paris, 26. — Le gouvernement français a tenté un compromis pour résoudre le problème de l'avance de l'heure durant la saison d'été. Comme les villes réclamaient le changement de l'heure et que les campagnes s'y opposaient, le gouvernement a décidé d'avancer les horloges d'une demi-heure, seulement en suivant le temps de Strasbourg au lieu de celui de Greenwich.

Et les horloges, ainsi avancées d'une demi-heure, le resteront en permanence toute l'année.

LE TEMPS

Toronto, 26. (S. P. C.). — La pression atmosphérique est plus élevée sur la majeure partie des Etats-Unis et de l'est du Canada. Un courant de faible pression se transporte du nord-ouest au Manitoba. Il fait froid dans l'Est à partir des Grands-Lacs. Il a neigé en Ontario et en Nouvelle-Ecosse. Il fait plus doux en Saskatchewan et en Alberta.

PRONOSTICS : Grands Lacs et Baie Georgienne : Généralement beau et plus doux. Vallée de l'Outaouais et Haut Saint-Laurent, beau et froid. Mardi, généralement beau et un plus doux. Bas Saint-Laurent : Beau et froid, aujourd'hui, fixe ou un plus plus doux, mardi. Estuaire et Rive Nord : Beau et froid aujourd'hui et mardi. Provinces Maritimes : Beau, même température ou un peu plus doux. Lac Supérieur : Plus froid. Provinces de l'Ouest : Généralement beau et plus froid.

Propagande

Profitez de notre abonnement spécial de deux mois (une piastre pour le Canada, en dehors de Montréal et de sa banlieue, une piastre et demie pour les Etats-Unis) pour faire connaître le "Devoir". Abonnez, faites abonner vos amis.

TELEPHONE EST 8000

Achetez vos Marchandises de PAQUES

CHEZ DUPUIS FRERES

COMPLETS POUR HOMMES



Complets de haute qualité entièrement confectionnés à la main; choix de nuances pâles et foncées, excellentes doublures; les complets de cette qualité se vendent couramment 35.00, notre prix très spécial.

23.50

PALETOTS POUR HOMMES

Vécula noir ou gris, fer de bonne qualité; modèle Chesterfield; doublure en satin fermier croisé.

14.95

—Au rez-de-chaussée.

PALETOTS GENRE "REEFER"

Sérge irlandaise tout laine bleu marine; ornements sur la manche pour âges de 3 à 8 ans; doublure en satin croisé.

6.00

—Au premier.

COMBINAISONS

COMBINAISONS blanches en tricot par côtes élastiques, marque Atlantique, pour garçons; beau fini ouaté.

1.25

—Au premier.

CHEMISES DE PRINTEMPS



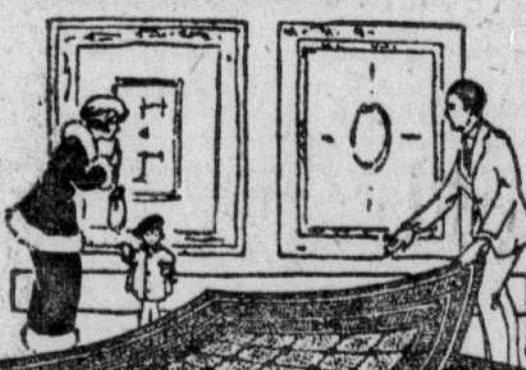
Un lot de 400 chemises, genre veston, avec ou sans faux-col assorti; manchettes doubles souples; confection et coupe soignées; jolis dessins; encolure 14 à 16 1/2. Prix de vente,

1.65

Nouvelles CRAVATES de printemps, en pure soie, .49, .95. Autre modèles de 1.50 à 2.50.

—Au rez-de-chaussée.

CARPETTES A MOITIE PRIX



46 carpettes Wilton tout laine; petits dessins orientaux sur fond beige; dimensions : 10.6 x 9. Prix d'Almy, 51.00 pour **26.00**
12 x 9. Prix d'Almy, 55.00 pour **29.00**
30 CARPETTES en Wilton ou Axminster, provenant du stock d'Almy; 1 ou 2 seulement du même modèle; dimensions : 2 1/4 x 3. Prix d'Almy, 27.50 pour **13.75**
3 x 3. Prix d'Almy, 63.00 pour **31.50**
3 x 3 1/2. Prix d'Almy, 59.50 pour **29.75**
3 x 3 1/2. Prix d'Almy, 70.00 pour **35.00**
3 x 3 1/2. Prix d'Almy, 79.00 pour **39.50**
3 x 4. Prix d'Almy, 64.00 pour **32.00**
3 x 4. Prix d'Almy, 89.00 pour **44.50**

—Au troisième.

Dupuis Freres

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Pres. Eug. Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant. rue Sainte-Catherine Est, angle Saint-André et Saint-Christophe.

Etui à Chapelet et à Photo



Pour une maman, une parente, une amie, le cadeau d'un Chapelet est toujours une attention délicate.

Un Chapelet, en effet, quitte rarement son possesseur et son usage quotidien rappelle toujours celui qui l'a donné. Dans ce cas, une petite photo pourra aider à fixer mieux encore son souvenir.

Birks

Henry Birks & Sons Limited, CARRE PHILLIPS